



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA FAMILLE DES MÉDIAS

« Je salue vos efforts contre la cyberguerre faite à l'Algérie »

P3

RETRAITE AU PROFIT DE NOTRE DIASPORA

Le Président honore son engagement

P5

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 21 - samedi 22 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5669 - 19<sup>e</sup> année

EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES



Objectif : 10 milliards de dollars en 2023

P4

BOURITA MENACE LES SOUTIENS DU PEUPLE SAHRAOUI DE SANCTIONS ÉCONOMIQUES

# Le coup de bluff de Rabat

LIRE EN PAGE 2

EXAMENS PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

Feu vert pour l'exploitation des listes d'attente

P4

SPÉCULATION ILLICITE



98 individus poursuivis du 16 au 20 octobre

P5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Difficile à déchiffrer les 5 magiques

P14



Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, a reçu mardi dernier à Pretoria, son homologue sahraoui, Brahim Ghali

Ph : DR

CONSIDÉRÉS COMME LES PIONNIERS DANS L'UNIFICATION DES RANGS

# Médias, le soft power du Sommet arabe

P3



BOURITA MENACE LES SOUTIENS DU PEUPLE SAHRAOUI DE SANCTIONS ÉCONOMIQUES

## Le coup de bluff de Rabat

*Le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Nasser Bourita, semble avoir les minutes, éculées, d'une déclaration à la presse, qu'il débite à chacune de ses sorties.*

Il semble avoir une cécité politique qui le pousse à réciter, à chacune de ses sorties médiatiques, à tenter de menacer les peuples et les pays qui soutiennent la cause sahraouie, de représailles, notamment sur le plan économique.

Le Maroc qui est aujourd'hui, sur le plan politique, otage de sa logique coloniale sait pertinemment qu'il ne peut plus motiver sa présence au Sahara occidental puisque le plan de règlement du conflit avec le Polisario est aujourd'hui une revendication de l'ensemble de la communauté internationale. C'est pourquoi, il continue de faire diversion en créant un épais de nuage de fumée derrière lequel il veut dissimuler son échec.

La dernière sortie du sieur Bourita est aussi ridicule que maladroite. Lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la visite de la ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, il a agité la menace de représailles économiques contre la République sud-africaine, qui a reçu, avec tout le faste, le président de la RASD, Brahim Ghali. Il a notamment indiqué que cette visite et l'accueil qui l'a marquée, compromet les intérêts économiques des entreprises



sud-africaines qui ne seraient plus les bienvenues au Maroc. Rien que ça. Mais quand on sait que le volume des échanges commerciaux de son pays avec la République sud-africaine penche plutôt en faveur de ce pays, on se demande que pourraient perdre les Sud-africains en se voyant interdits d'échanges avec leurs homologues marocains.

Il y a quelques jours, pour punir le Pérou qui avait exprimé son soutien au plan onusien de règlement du conflit du Sahara occidental, le Maroc a bloqué ses exportations de phosphate en direction de ce pays. Mais cette mesure a été vertement critiquée par les responsables de l'omnium qui extrait et exporte ce fertilisant qui y a vu une façon d'atteinte à son chiffre d'affaires très impacté par la pandémie.

Le Maroc qui gesticule pour justifier sa présence au Sahara occidental empreinte à Israël le même argumentaire. Il est conscient que, hormis certains soutiens occidentaux et son nouvel allié Israël, son plan de large

autonomie des territoires sahraouis n'est plus défendable. Il est en train d'user de toutes les ruses et de tous les artifices pour tenter de changer les données sur le terrain et pour créer une situation de fait accompli. Ce sont les mêmes pratiques de son allié Israël qui est en train de tenter d'influer sur les rapports démographiques dans les territoires occupés qu'il tente d'annexer en créant de nouvelles colonies au mépris des résolutions de la communauté internationale. Le Maroc depuis la « Marche verte » a lancé un véritable plan d'implantation de Marocains dans les territoires occupés. Il tente, par tous les moyens de changer les rapports démographiques dans ces régions pour éventuellement influencer sur le corps électoral qui serait concerné par le scrutin sur l'autodétermination.

Il est nécessaire de rappeler que la RASD est un membre fondateur de l'Union africaine et que l'exclusion de cette organisation ne sera jamais chose aisée pour lui. Partant de cet état de fait, le Maroc tente d'agir

en aval, en jouant la politique des sanctions économiques contre les soutiens au peuple sahraoui. C'est une bataille perdue d'avance car le Maroc n'est pas une puissance économique. Le soutien que pourraient lui apporter Israël et ses partenaires occidentaux n'est pas pérenne notamment en cette période de crise économique qui se profile à l'horizon depuis le début du conflit en Ukraine.

Aujourd'hui, le Maroc n'est même plus en mesure de financer sa loi de finance 2023 puisque la Banque mondiale et le FMI, lui ont refusé tout emprunt sans rééchelonnement de sa dette extérieure. Et pour aller vers un rééchelonnement il doit trouver comme comment faire taire la contestation sociale aiguisée ces derniers jours par une forte hausse des prix de large consommation. Les sanctions économiques agitées à la face de la République sud-africaine et des pays qui soutiennent la cause Sahraouie ne sont finalement qu'un coup de bluff et rien d'autre.

*Slimane B.*

SOUTIEN À LA CAUSE SAHRAOUIE

## Une délégation du bureau exécutif de l'EUCOCO accueillie à l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a reçu, jeudi à Alger, une délégation du bureau exécutif de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Euco-co), conduite par Pierre Galand, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. En marge de cette rencontre, Brahim Boughali a réitéré « la position de l'Algérie en faveur des causes justes et son attachement à œuvrer pour permettre aux peuples opprimés d'exercer leur droit à l'autodétermination en toute liberté et sans pression, à l'instar de la cause sahraouie », précise le communiqué. De son côté, Galand a affirmé notamment que « l'EUCOCO œuvre actuellement à réencadrer l'action du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui suite aux derniers développements marqués par la prise de position récente du président du gouvernement espagnol, rappelant que « des efforts étaient consentis afin de promouvoir le droit à l'autodétermination d'un droit humanitaire à un droit politique » et que « L'ONU est appelée à assumer sa responsabilité dans la défense du peuple de ce territoire occupé ». Pierre Galand a souligné : « La solidarité avec le peuple sahraoui dans ce contexte revêt une importance particulière, d'autant qu'elle survient la veille d'une nouvelle décision de la Cour de justice européenne qui avait prononcé, dans un précédent arrêt, la nullité de l'exploitation marocaine des richesses du Sahara occidental, car le territoire sahraoui dispose d'un statut séparé et distinct. » Dans le même sillage, le représentant du Front Polisario en Europe, Oubi Bouchraya Bachir, a salué les acquis réalisés récemment par la cause sahraouie, ajoutant que « cela revient aux efforts de l'Algérie qui a retrouvé son rôle pivot en tant que force régionale qui a son poids dans la région et sur la scène internationale ». Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Ayachi a remercié le président de l'APN et à travers lui les parlementaires algériens pour leur soutien à la cause du Sahara occidental à la faveur de l'accompagnement de la diplomatie de l'État algérien ce qui s'est manifesté dans les différents fora parlementaires. Il a mis en exergue « l'intention de tenir en Algérie une réunion du réseau des parlementaires internationaux solidaires avec le Sahara occidental en vue de mobiliser plus de soutien à cette cause juste », selon le communiqué.

*M. Seghilani*

LE PARLEMENT SUD-AFRICAIN RENOUVELLE SON SOUTIEN À L'AUTODÉTERMINATION

## « Un jour le peuple sahraoui vaincra l'occupation illégale »

Le président de la commission des relations extérieures au Parlement sud-africain, Supra Mahumapelo a réitéré le soutien de son institution, toutes composantes confondues, au peuple sahraoui jusqu'à l'indépendance, a relayé jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Intervenant lors d'une séance de travail tenue au Parlement avec le président Ghali et la délégation sahraouie, Mahumapelo a réaffirmé "l'accompagnement" de son instance législative au peuple sahraoui et sa cause juste conformément aux positions de l'État sud-africain dans son soutien inconditionnel au juste combat du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine au Sahara occidental. "Votre cause est la nôtre, votre victoire est notre victoire. Un jour le peuple sahraoui vaincra l'occupation illégale", a poursuivi le responsable sud-africain en s'adressant au président de la RASD. Et de rappeler, "le Congrès national africain prend, dans toutes ses conférences, des décisions et des résolu-

tions en faveur de la cause sahraouie". " Nous sommes confiants que votre détermination et persévérance à concrétiser l'autodétermination et arracher votre indépendance porteront leurs fruits", a souligné Mahumapelo.

Dans ce sillage, le parlementaire sud-africain a insisté sur l'importance de constituer une commission parlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui et la défense de ses intérêts dans les fora internationaux, ajoutant que "nous n'acceptons aucune persécution exercée à l'encontre du peuple sahraoui. Nous allons amener l'Union africaine et l'ONU à prendre des mesures pratiques pour mettre fin à cette souffrance". "Le droit du peuple sahraoui a été renié", s'est-il indigné, appelant le président sahraoui à "poursuivre le combat".

### BRAHIM GHALI REMERCIE L'AFRIQUE DU SUD, PEUPLE ET DIRIGEANTS

Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Brahim Ghali,

Secrétaire général du Front Polisario s'est rendu, jeudi, au siège de l'institution parlementaire sud-africaine, où il a été accueilli par le président de la Commission des relations étrangères, Supra Mahumapelo avec lequel, le président Ghali a tenu une séance de travail, durant laquelle il a évoqué les derniers développements de la question sahraouie.

Prononçant une allocution devant les membres du Parlement, le président sahraoui a déclaré "nous tenons aujourd'hui à exprimer nos remerciements aux dirigeants et au peuple d'Afrique du Sud (...) avec lequel nous partageons les sacrifices et les souffrances, étant un peuple qui a subi la colonisation espagnole devant laquelle nous avons résisté et contre laquelle nous avons lutté. Et au moment où nous allions arracher la liberté, nous avons été envahis par un pays africain voisin qui continue à occuper plusieurs parties de notre territoire". "Nous sommes en guerre, nous combat-

nous luttons dans les villes occupées", a-t-il affirmé, indiquant, par la même, que la résistance dans les territoires occupés subit une rude répression similaire à celles menées contre le peuple sud-africain".

En vérité, "nous luttons contre une colonisation africaine dont les pratiques sont pires que celles du régime d'apartheid", a-t-il soutenu, assurant que le peuple sahraoui "poursuivra sa lutte et sa résistance jusqu'à la liberté et l'indépendance à l'instar des autres peuples". Le président sahraoui a indiqué que sa visite réussie en Afrique du Sud se voulait "un premier jalon posé pour la mise en place d'une commission parlementaire mixte RASD-Afrique du Sud, à travers laquelle nous œuvrerons à intensifier la coordination, la concertation et la coopération lors des différents rendez-vous parlementaires, continentaux et internationaux".

*R. I.*

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA FAMILLE DES MÉDIAS

# « Je salue vos efforts contre la cyberguerre faite à l'Algérie »

Pour avoir refusé de jouer le jeu de l'ennemi ou de tomber dans le piège des parties qui se proclament gardiennes de la liberté d'expression en s'en prenant à l'Algérie qui dérange outre-mer par son statut retrouvé, au grand jour, sur la scène internationale, la famille de la presse algérienne est saluée, par le président Tebboune, dans ses efforts. Un clin d'œil à l'occasion de la Journée nationale de presse célébrée chaque 22 octobre.

Dans un message adressé hier à la famille de la presse nationale, le Président rappelle, d'emblée, « avec fierté », la parution en ce jour de l'année 1955 du tout premier numéro du Journal "Résistance algérienne", qui était le porte-voix du FLN révolutionnaire et du soixante-naire du recouvrement, quelques jours plus tard, de la souveraineté sur la Radio et la Télévision algériennes. « Nous assurons de notre plein soutien les femmes et les hommes de cette noble profession, ceux-là mêmes qui s'acquittent de leur mission avec un esprit professionnel et patriotique », écrit-il à cette occasion. Plaçant son message dans le



contexte de l'heure, le Président a tenu à saluer les « efforts inlassables » des journalistes algériens visant « à contrecarrer la cyberguerre enragée que mènent les artisans du mensonge, pour leur propre compte ou par procuration, par haine envers l'Algérie qui a retrouvé son leadership au double plan régional et international ». Cette même campagne hostile à travers laquelle, les ennemis tentent de « perturber le processus d'édification nationale dans laquelle nous nous sommes engagés pour asseoir les bases de la relance économique et du développement national, dans la stabilité et de la quiétude ».

En effet, armé par l'écrit, la voix et l'image, le journaliste algérien a réussi à contrecarrer la cyberguerre et la campagne d'hostilité en série dirigée contre leur pays. En plein bouleverse-

ment géopolitique accéléré comme avènement par le conflit ukrainien et son corollaire sur le plan géostratégique, le contexte prête à tous les coups, y compris les plus viles qui vont jusqu'à attenter à la souveraineté de pays tiers.

L'Algérie, par son statut de défenseur invétéré des causes justes et des peuples aspirant à la liberté et à l'autodétermination-Sahara occidental et Palestine-elle assiste en ces temps d'incertitude mondiale à des attaques de genre nouveau à son égard. La politique d'hostilité à laquelle nous a habitués le « voisin » de l'ouest, des années durant, s'est exacerbée depuis le rapprochement officiel avec l'entité sioniste. Il n'y a qu'à rappeler le flux important d'attaques interceptées et déjouées chaque jour par les services de sécurité algériens

pour s'en convaincre.

Et face à cette campagne qui charrie fake-news, intox et désinformation contre le pays et menés par les médias, réseaux et larbins du Makhzen, les hommes et femmes de la presse nationale se sont distingués par une offensive médiatique qui a permis de déconstruire la propagande et de-là clouer le bec aux ennemis de leur pays.

En ce sens, le chef de l'Etat qui était l'artisan du retour de l'Algérie sur la scène internationale, assure que la célébration de cette journée lui offre l'opportunité de « saluer » le niveau de prise de conscience dont font preuve les médias qui font face, « avec un haut sens de professionnalisme », aux plans de diffusion « de fake-news et de propagande systématique », tendant à divertir sur les réalisations de notre pays et sur sa capacité à relever les défis et à réaliser les acquis.

Et en hommage aux hommes et femmes des médias qui ont disparu ou payé de leur chair leur engagement au côté de la Patrie, notamment durant la Guerre de libération nationale et la décennie noire, le Locataire d'El Mouradia s'est incliné à la mémoire des martyrs du devoir national. Autrement, a-t-il précisé, « ceux qui sont engagés avec honneur et bravoure du côté de la lutte contre le terrorisme et la machine de destruction qui a ciblé l'Etat-nation et ses institutions. »

Farid Guellil

CONSIDÉRÉS COMME LES PIONNIERS DANS L'UNIFICATION DES RANGS

## Les médias, le soft power du Sommet arabe

Le paysage médiatique a de tout temps accompagné les transitions géopolitiques du monde arabe, par son potentiel à soutenir l'engagement civique et le respect de la souveraineté des Etats membres de la Ligue arabe, et dans la diffusion des valeurs culturelles, politiques et idéologiques qui entourent les différentes causes d'unification du monde arabe. L'objectivité avec laquelle les médias arabes abordent les sujets touchant la région, joue ainsi un rôle essentiel dans la préservation de la paix sociale, de l'unité nationale, et du respect de la souveraineté de chaque pays arabe. Dans le cas du prochain Sommet arabe d'Alger, le rôle de l'ensemble du système médiatique aura un impact direct dans la préservation des valeurs morales de la société arabe, dans la protection de l'identité arabe des influences négatives de la mondialisation. S'abstenir de toute action de communication compromettant la solidarité interarabe ou la coopération et l'intégration entre les pays arabes, sera en effet l'une des missions essentielles des organes de presse, sous toutes leurs formes. Ainsi, en prévision du prochain Sommet arabe, le rôle des médias ne sera pas seulement d'informer les sociétés arabes et l'opinion internationale sur cet événement, mais aussi de le protéger des influences étrangères qui pourraient lui nuire. D'où l'importance d'innover, de développer et d'améliorer le contenu des médias, dans leur lutte contre le rejet des valeurs et des traditions arabes communes, et contre l'affaiblissement de la volonté des peuples et des gouvernements arabes. C'est ce à quoi a appelé le 13 octobre dernier le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani. Abordant le rôle des médias arabes dans la promotion de la démarche d'unification des rangs arabes, il souligne « l'impératif de développer les capacités du système médiatique arabe afin qu'il transmette son message au niveau régional

et international, soulignant l'importance des médias dans la défense des causes arabes ». Un avis partagé par le directeur de l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Abdesselam Benzaoui, lequel a mis en avant « l'importance géopolitique des médias ».

Ce jeudi, ce fût au tour de l'Autorité de régulation de l'audiovisuelle (ARAV), d'appeler les médias à « se mettre au diapason du Sommet arabe qu'abritera Alger début novembre prochain, tout en veillant au respect des règles, des critères et de l'éthique de la profession de journaliste, en vue d'assurer une transmission continue et une couverture professionnelle ». Dans ce même ordre d'idées, l'ARAV estime que les États arabes, dans une conjoncture régionale et internationale exceptionnelle, « fondent de grands espoirs sur la réussite de cette rencontre et sur le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur pivot dans la réunification de la maison arabe ».

### LE PORTE-DRAPEAU DES CAUSES RÉVOLUTIONNAIRES

Les médias ont toujours été les pionniers dans l'établissement de réconciliation entre les pays arabes. A cet égard, l'adage qui dit que « qui détient l'information détient le pouvoir », ne semble pas s'appliquer à la notion du Sommet de la Ligue arabe, étant donné que le sens du pouvoir, ici, tend plus vers le sens de l'unification, de solidarité et de lutte pour les droits fondamentaux des peuples arabes. Valoriser l'image de ce prochain rendez-vous arabe à travers le monde, par une stratégie d'influence basée sur une communication qui mettrait en avant, en premier lieu, le concept du droit de faire face à toute sorte d'ingérence ou d'occupation étrangère, est le noyau même de cette analyse. Le prochain rendez-vous arabe, qui coïncidera avec l'anniversaire de l'indépendance algérienne, sera l'occasion idéale de rappeler

aux États membres de l'importance de favoriser cet esprit d'indépendance à l'égard de l'impérialisme occidentale. Ainsi, le choix par l'Algérie d'abriter le Sommet arabe le 1er novembre, est hautement symbolique, car s'inscrivant dans le prolongement de ses principes en faveur de l'unité arabe et du droit des peuples opprimés à l'autodétermination.

### LA CAUSE PALESTINIENNE, UN "DEAL" ENTRE LES PAYS ARABES

Dans ce sillage, l'influence continue de la cause palestinienne sur le monde arabe ne doit pas être sous-estimée, et le paysage médiatique actuel permettra de mettre en évidence les nouvelles priorités géopolitiques des pays arabes. Alors que le soutien des pays arabes à cette cause s'est quelque peu fragmenté en raison d'une certaine complicité arabo-israélienne croissante, d'où la nécessité de remettre cette cause à la première place des priorités de politique étrangère de ces États. Encourager les initiatives de soutien, criminaliser l'Etat sioniste et contrecarrer l'idée que la question palestinienne ne préoccupe plus le reste du monde arabe, sera ainsi la première mission des médias, à l'heure où l'entente arabe dictera plus que jamais le cours futur des événements dans les territoires palestiniens.

Dans un monde où les idéologies sont souvent négligées en réponse aux réalités géopolitiques, la Ligue arabe continuera-t-elle de promouvoir et de protéger les droits de ses peuples ? Agir en tant que médiateur et représentant de ces droits ultimes, l'information et la communication de ces médias, reflètera ainsi cette voix collective que le prochain sommet arabe tentera de mettre au cœur même de ses revendications pour un monde arabe uni et indivisible.

Hamid Si Ahmed

## RÉVISION DU STATUT DE LA MAGISTRATURE L'avant-projet de loi examiné au prochain Conseil des ministres

Un communiqué des services du Premier ministre, a fait état d'un avant-projet de loi organique portant statut de la Magistrature. Il s'agit, selon le texte, de remettre ce statut en conformité avec "la lettre et l'esprit de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020" voulue par le président la République, Abdelmadjid Tebboune. Cet avant-projet a été présenté mercredi lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Benaberrahmane, selon le texte. "Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a présenté un avant-projet de Loi organique portant statut de la Magistrature. Ce projet de texte, qui abroge et remplace la loi organique numéro 04-11 du 06 septembre 2004, s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité du statut de la magistrature avec la lettre et l'esprit de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, ayant consacré l'engagement de Monsieur le président de la République pour valoriser le corps des magistrats, promouvoir leur statut et préserver leur indépendance et ce, dans le cadre de la réforme globale de la justice", souligne le communiqué. "Ce projet de loi organique consacre la supervision exclusive, par le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), de l'ensemble des questions professionnelles et disciplinaires en relation avec le magistrat et détermine ses droits et ses obligations ainsi que l'organisation et le déroulement de sa carrière", précise le texte. Conformément aux procédures établies, "ce projet de texte sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres", ajoute le communiqué.

B. O.

## ACTIVITÉS POLITIQUES Soufiane Djilali à la rencontre de la diaspora en France

Dans le cadre de ses activités politiques, Soufiane Djilali, président du parti de l'opposition, Jil Jadid, entame, à partir d'aujourd'hui, 22 octobre, une tournée en France afin de rencontrer et d'échanger avec la diaspora algérienne, selon un communiqué de presse du parti. Placée sous le thème : « Algérie, défis de la nouvelle génération et enjeux stratégiques dans un monde en crise », Soufiane Djilali animera deux conférences-débats au cours de cette semaine, précise la même source. La première est programmée pour aujourd'hui à Lyon. Une autre est fixée au 29 du même mois à Paris. Djilali aura ainsi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des étudiants, des médecins, des artistes, des sportifs, des retraités ainsi que des employés, des cadres... Il aura également à rencontrer des élus franco-algériens et des entretiens avec des responsables de partis politiques français.

B. O.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, SANITAIRE ET ÉNERGÉTIQUE

# Première priorité de l'État en 2023

Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a affirmé jeudi, que l'année 2023 sera celle du renforcement de la sécurité alimentaire et sanitaire du pays qui demeure la « première » priorité de l'État.

**E**n effet, dans son allocution à l'ouverture du Forum de l'export, à Alger, le Premier ministre a assuré qu'un travail est en cours pour «développer l'industrie locale en vue d'assurer une couverture globale des besoins nationaux en produits de base qui connaissent actuellement de grandes fluctuations sur les marchés internationaux et qui peuvent enregistrer, dans l'avenir, une pénurie vu les changements géopolitiques sur la scène internationale». Selon Benabderrahmane, le gouvernement tend à assurer une couverture globale (100%) des besoins du pays en sucre et huile de table, et à 80% de la demande nationale sur les produits pharmaceutiques d'ici fin 2023, conformément aux orientations du président de la République. Ces taux sont «sans précédent», a-t-il relevé, soulignant que la réalisation de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique constitue «la priorité première» de l'État. «Au moment où certains pays disposant de ressources considérables éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins, il importe pour un pays continent comme l'Algérie d'œuvrer à assurer la disponibilité des produits alimentaires pour sa population mais aussi d'aider les pays voisins qui n'ont pas les mêmes capacités», a-t-il soutenu.

## CAP SUR 10 MILLIARDS USD D'EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES

Par ailleurs, Benabderrahmane a affirmé, que le Gouvernement œuvre à augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures à 10 milliards de dollars en 2023. Rappelant à ce sujet, que la valeur des exportations hors hydrocarbures était de 5 milliards de dollars jusqu'au 30 septembre dernier, soit le même volume enregistré en 2021, ce qui témoigne de la poursuite des réformes que connaît le commerce extérieur du pays. «Les exportations hors hydrocarbures sont en passe d'atteindre 7 milliards de dollars d'ici la fin de l'année en cours», a-t-il ajouté, soulignant que «l'Algérie se dirige, dans le cadre de la nouvelle approche économique, à pas fermes et de façon plus réaliste, vers la diversification de l'économie nationale, à travers laquelle nous aspirons à jeter les bases solides d'une nouvelle économie nationale forte et durable, affranchie de la dépendance aux revenus des hydrocarbures». Dans ce contexte, il a souligné que les réformes dans le secteur du commerce



Ph: APS

extérieur ont entraîné une réduction des importateurs de 43 000 à 13 000 actuellement, et parallèlement une augmentation du nombre d'exportateurs de 200, irréguliers pour la plupart, à plus de 3 000 exportateurs enregistrés, dont 1 500 exportateurs réalisant des opérations d'exportation effectives. Il a en outre souligné que «l'État ne s'oppose pas à l'importation qui complète la production nationale et qui permet à l'économie nationale d'accéder aux chaînes de valeurs et de contrôler les techniques de production, mais lutte contre l'importation qui épuise les devises et qui a failli entraîner le pays vers l'endettement international».

## L'IMPORTATION EN « COMPLÉMENT » À LA PRODUCTION LOCALE

Tout à fait, le chef de l'Exécutif n'a pas manqué d'absorber le sujet de l'importation, soulignant «l'Algérie n'est pas contre l'importation en général, mais plutôt contre l'importation qui affaiblit la monnaie». Dans son même discours Benabderrahmane a fait savoir « nous ne sommes pas contre l'importation, mais nous voulons une importation qui complète les besoins de l'économie nationale ». Il a poursuivi « nous sommes contre l'importation, qui a eu un impact négatif sur la monnaie et les capacités économiques du pays, et qui a presque poussé l'Algérie vers le marché international de la dette ». À cet égard, Benabderrahmane a souligné que le gouvernement travaille à la numérisation de l'activité commerciale et au développement du commerce électronique, en plus de protéger les consommateurs et de lutter contre la fraude. Il a aussi expliqué que l'Algérie s'oriente vers la diversification de l'économie nationale et la mise en place de bases solides pour une nouvelle économie nationale forte.

## LA NUMÉRISATION DU SYSTÈME FISCAL « ACHEVÉE » AVANT FIN 2022

Concernant le volet des douanes et la fiscalité, le Premier ministre a annoncé

l'achèvement du système numérique de la Direction des douanes avant la fin de 2022. Il a également précisé que cette dernière permettra aux opérateurs d'accéder à de nouvelles procédures pour accélérer les transactions. Notamment en ce qui est des matières premières. À cet égard le chef du Gouvernement a appelé le ministre du Commerce à «lever tous les obstacles dans ce domaine». Par la suite, Benabderrahmane a souligné le succès continu de l'effort national de promotion des exportations. « Nous nous attendons à ce que le conseil et le reste des organisations syndicales soient à l'avant-garde de ces efforts », a-t-il ajouté. Il s'est dit convaincu quant à la capacité des opérateurs algériens à concrétiser cet objectif, ajoutant que ces derniers bénéficieront de l'accompagnement et de l'aide de l'Etat. « L'Etat accompagnera les opérateurs économiques en leur accordant des facilités, notamment à travers la numérisation du système fiscal et l'allègement des charges fiscales, et ce, dans le cadre d'une approche globale qui aura un impact positif sur les recettes du pays hors hydrocarbures » s'engage-t-il.

## L'AMÉNAGEMENT DES PORTS ET AÉROPORTS ABORDE SA VITESSE SUPÉRIEURE

À ce propos, Benabderrahmane a indiqué, que la gestion de l'économie nationale doit se faire sur la base d'une approche purement économique, à travers l'accompagnement des investisseurs sur le terrain et la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés. Déclarant que certaines structures à l'image des ports et aéroports devraient fonctionner selon les standards internationaux, a-t-il poursuivi, soulignant que « le Gouvernement passera à la vitesse supérieure les prochains jours à travers l'aménagement d'autres ports tels que Béjaïa, Mostaganem et Djen Djen ». Il a qualifié ce dernier de « joyau qui n'est pas exploitée convenablement ». Rappelant que l'Algé-

rie disposait de « nombreuses structures auxquelles l'Etat avait consacré des sommes colossales, mais qui ne fonctionnent pas comme il se doit », le Premier ministre a précisé qu'« il est grand temps d'y insuffler une nouvelle dynamique ». « Nous continuons à offrir l'accompagnement et l'aide nécessaires pour permettre aux opérateurs économiques d'adhérer à notre démarche et d'accéder à de nouveaux marchés qui leurs sont ouverts », a-t-il fait savoir, estimant que l'Algérie offrirait des avantages dont plusieurs pays ne disposent pas. Il a en outre indiqué que cette inauguration s'inscrivait dans le cadre du passage de la théorie à la pratique, mettant en exergue que l'acte d'investir « ne saurait relever de la simple théorie, ni être tributaire de l'existence de structures accompagnant les investisseurs, mais doit pratiquement donner une forte impulsion à travers l'accompagnement de ces investisseurs sur le terrain, le règlement de tous les problèmes et la levée de tous les obstacles auxquels ils sont confrontés dans la réalisation de leurs projets ».

## LE GUICHET UNIQUE DES GRANDS PROJETS ET DES IDE OPÉRATIONNEL

Il est important de savoir, que le Premier ministre, a inauguré jeudi, le nouveau siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à Dar El Beïda (Alger) ainsi que le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers relevant de ladite agence, qui remplace depuis le 8 septembre dernier l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). En vertu du décret exécutif N 22-298, assume plusieurs missions relatives à l'information, à la facilitation, à la promotion de l'investissement et à l'accompagnement de l'investisseur, outre la gestion des avantages et le suivi. Le Premier ministre a inauguré également le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers relevant de l'agence. Ce guichet, destiné aux projets de plus de 2 milliards de dinars et aux investissements étrangers, jouit de la compétence nationale. Le guichet unique est composé de représentants de l'administration fiscale, des services de l'urbanisme, des services de l'environnement, des caisses de sécurité sociale, de l'administration des douanes, du Centre national du registre de Commerce (CNRC), des organismes chargés du travail et de l'emploi, des organismes chargés du foncier destiné à l'investissement ainsi que du Bureau de l'information et de l'orientation.

Sarah Oubraham

## INVESTISSEMENT

## Une plateforme numérique pour l'accompagnement

**P**ar la même occasion, le Premier ministre a supervisé le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur qui permettra d'orienter, d'accompagner et de suivre les investissements depuis leur enregistrement et tout au long de la période de leur exploitation. A cette occasion, une présentation a été faite sur cette plateforme qui permettra d'orienter, d'accompagner et de suivre les investissements depuis leur enregistrement et tout au long de la période de leur exploitation. Elle aura également à prendre en charge le processus de création des entreprises et des investissements, le simplifier et le faciliter, mais aussi promouvoir les contacts entre les investisseurs et l'administration économique et garantir la transparence des démarches à entreprendre. La plateforme numérique va également accélérer le traitement et l'étude des dossiers des investisseurs par les administrations concernées. Elle permettra aussi aux investisseurs de suivre l'évolution de leurs dossiers à distance.

Sarah O.

S. O.

## BANQUES

## « Des agences à l'étranger avant la fin de l'année »

**L**e Premier ministre Aïmène Benabderrahmane a annoncé jeudi en marge du Forum de l'export organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), l'ouverture des agences bancaires avant la fin de l'année en cours en Afrique et dans d'autres pays du monde. Rappelant dans ce cadre, que le Premier ministre, avait indiqué en mois de mai dernier, lors d'une réunion du Gouvernement, que l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de la 1ère phase du projet d'ouverture des

agences bancaires à l'étranger devront être finalisées « avant la fin de l'année en cours ». Il a souligné l'importance de ce projet, qui constitue « une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie, particulièrement sur le continent africain ». À ce titre, trois (03) banques publiques à savoir la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), prévoient l'implantation de filiales au niveau de plusieurs pays africains. En outre, la BEA a également

engagé des démarches pour l'ouverture d'un bureau de sa filiale « BEA Internationale » en France afin de répondre aux préoccupations soulevées par notre communauté nationale établie dans ce pays. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement, notamment dans les volets relatifs à l'accompagnement des opérateurs économiques, à l'orientation des flux des échanges commerciaux ainsi qu'à la bancarisation de l'épargne des Algériens résidents à l'étranger. La semaine

passée, le directeur général de la BNA Mohamed Lamine Lebbou, a annoncé l'ouverture prochaine des agences de BNA en Mauritanie et au Sénégal. Indiquant, que la banque nationale d'Algérie ouvrira au sein de ses agences à l'étranger des guichets dédiés à la finance islamique « visant en premier lieu à encourager l'exportation et à accompagner les opérateurs économiques algériens dans l'accès aux marchés des pays du sud de notre continent africain », a-t-il souligné.

SYSTÈME NATIONAL DE RETRAITE

# Le Président acte son engagement envers la diaspora

Le président Tebboune a signé, jeudi, un décret portant adhésion volontaire au système national de retraite au profit de la communauté nationale à l'étranger. Le chef de l'Etat vient ainsi d'honorer un de ses engagements envers la diaspora.



PH: DR

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi un décret présidentiel portant adhésion volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger des salariés et non-salariés (chefs d'entreprises) au système national de retraite en Algérie. Le décret a été signé et transmis au Secrétariat général du gouvernement pour sa publication au Journal officiel. Il est à rappeler que le président de la République s'est engagé, lors de ses différentes visites offi-

cielles à l'étranger, à répondre à cette préoccupation maintes fois soulevée par les membres de la communauté nationale à l'étranger. Il est précisé, dans l'article 3, dudit décret que les membres de la communauté nationale à l'étranger « peuvent s'affilier volontairement au système national de retraite sur leur demande présentée à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, au moyen d'un formulaire établi par les services du

ministère chargé de la Sécurité sociale ». Cette affiliation volontaire entraîne le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ainsi que des prestations de retraite. Les membres de la communauté nationale à l'étranger affiliés volontairement au système national de retraite « peuvent suspendre ou reprendre leur affiliation » sous certaines conditions prévues par la loi à condition de présenter une déclaration per-

sonnelle à la CNAS. Les conditions d'affiliation volontaire au système national de retraite sont énumérées au second chapitre.

Il s'agit en premier de la nationalité algérienne, l'immatriculation régulière auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger ; être âgé de moins de 55 ans à la date d'affiliation, exercer une activité professionnelle salariée ou assimilée et/ou une activité professionnelle non salariée pour son propre compte, ne pas être assujéti à l'affiliation obligatoire au système national de sécurité sociale. Les membres de la diaspora remplissant ces conditions et désirant s'affilier au système national de sécurité sociale « doivent procéder au versement trimestriel d'une cotisation à la CNAS pour bénéficier des prestations ainsi que d'une pension ou d'une allocation de retraite ».

L.Zeggane

## CÉRÉALICULTURE Satellites et drones pour le recensement des périmètres irrigués

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Henni, a annoncé le lancement décembre prochain, du recensement des périmètres irrigués destinés à la céréaliculture à l'aide d'images satellites. Lors d'une réunion tenue jeudi au siège de son département et consacrée aux préparatifs sur le terrain de la campagne labours-semailles 2022-2023, Henni a précisé que cette opération, qui sera réalisée à l'aide de moyens technologiques de pointe, permettra d'obtenir des données plus précises sur les périmètres effectivement utilisés dans la céréaliculture. Le ministère aspire à porter la superficie destinée à la céréaliculture au cours de la nouvelle saison à au moins trois millions d'hectares. Outre les satellites, 100 drones seront utilisés pour recenser les périmètres irrigués destinés à la céréaliculture au niveau de certaines wilayas, a fait savoir Henni. Le secteur s'emploie à porter la productivité dans cette filière à 45 quintaux/hectare pour assurer la sécurité alimentaire du pays, a-t-il affirmé. À noter que la réunion a vu la signature de contrats de performance entre l'administration centrale et les 58 DSA portant sur la réalisation des objectifs de la campagne labours-semailles de la saison 2022-2023. Henni a donné plusieurs instructions relatives à l'accompagnement des agricultures et à la levée de toutes les entraves bureaucratiques entravant l'augmentation de la production. La facilitation et l'accompagnement des agriculteurs dans l'octroi des autorisations de forage de puits, l'accès au crédit « Rfig » et aux intrants pour produire les semences améliorées et les engrais en temps opportun, figurent parmi les instructions données lors de cette réunion. Le ministre a rappelé le rôle des autorités locales, les walis en particulier, étant les présidents des commissions de wilaya de préparation, de suivi et d'évaluation de la campagne labours-semailles de la saison 2022-2023. Il a affirmé, dans ce cadre, que toutes les conditions sont réunies pour le lancement effectif de cette campagne à la faveur d'une mobilisation à grande échelle, dans le cadre de la coordination avec tous les intervenants de l'intérieur et l'extérieur du secteur. Henni a salué en outre les mesures et les facilitations prises par les autorités pour augmenter la production des céréales et réduire leur importation, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et ses recommandations données en Conseil des ministres. Parmi ces mesures, il a cité l'augmentation du prix d'achat des céréales auprès des agriculteurs, l'autorisation d'importer le matériel agricole d'occasion pour renforcer le machinisme dans le secteur et augmenter, partant, le rendement. Il citera également la majoration de la subvention des engrais de 50% (au lieu de 20%), dans un contexte de hausse des prix sur les marchés internationaux, outre le renforcement de la flotte de transport de l'OAIC, ce qui a permis d'améliorer l'opération de collecte et de transport des céréales. Le ministre a rappelé la mesure introduite dans la Loi de finances complémentaire (LFC 2022) qui oblige les producteurs de céréales de livrer la totalité de leurs récoltes aux CCLS.

Ania Nch

PRES DE 100 INDIVIDUS POURSUIVIS DU 16 AU 20 OCTOBRE

## L'étau se resserre autour des spéculateurs

Les spéculateurs qui, jadis, s'adonnaient, en toute quiétude, à leurs pratiques illicites et malsaines devraient, désormais, à la lumière de la nouvelle Algérie, réfléchir par du fois avant de se jeter dans la gueule d'un loup. Ils sont, à présent, dans le collimateur de l'Etat. Eux qui, provoquent, volontairement, des pénuries des produits sur le marché notamment ceux de large consommation pour créer un déséquilibre entre l'offre et la demande afin de provoquer une hausse injustifiée des prix. Alors que les ménages arrivaient à peine à joindre les deux bouts en raison d'une inflation mondiale, et bien d'autres facteurs encore, le spéculateur, se joint à l'équation pour leur rendre encore la vie plus pénible. Mais l'Etat a décidé de frapper d'une main de fer contre toute personne arrêtée dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la spéculation. Et la justice a été, déjà, actionnée en application de la loi incriminant ces agissements en vue de protéger les consommateurs de ces individus sans foi ni loi. La spéculation n'est plus un délit, mais, plutôt un crime dans notre pays. Un crime sur lequel les personnes impliquées devraient répondre devant la justice dans le respect des lois en vigueur. Dans le feu de cette action et en langage de chiffres, quatre-vingt-dix-huit (98) individus sont entre les mains de la justice pour des actes de spéculation illicite, et ce, rien que pour la période allant du 16 au 20 du mois en cours, selon un communiqué du ministère de la Justice, diffusé jeudi.

Les autorités judiciaires ont "enregistré durant la période allant du 16 au 20 octobre, des poursuites judiciaires à l'encontre de 98 individus pour des actes de spéculation illicite, lesquels ont été déferés devant les tribunaux, conformément aux procédures de comparution immédiate, ajoute le texte. Déferés devant les tribunaux, 98 accusés ont écopé des peines allant de 7 à 20 ans de prison ferme, assorties d'amendes allant d'un million à dix millions de DA", dans plusieurs tribunaux relevant des Cours de justice suivantes: Batna, El Oued, Blida, Tizi Ouzou, Oran, Tipaza, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, M'sila, Mascara, Ouargla, Boumerdès, Tissemsilt, Mila

et Chlef", précise le communiqué. Il faut noter que la justice n'est pas à sa première action pour contrecarrer ce fléau. Durant la période du 10 au 13 octobre 2022, plusieurs individus ont été poursuivis en justice pour avoir commis des actes de spéculation illicite. Certains d'entre eux ont été déferés devant les tribunaux, conformément aux procédures de comparution immédiate, tandis que d'autres ont été déferés au pôle spécialisé dans les affaires de criminalité transnationale organisée.

Pour ce qui est des affaires déferées devant les tribunaux, selon les procédures de comparution immédiate, «des peines allant de 8 à 12 ans de prison ferme ont été prononcées à l'encontre de dix (10) prévenus, et des amendes allant d'un (1) million à dix (10) millions de DA».

Début 2022, un texte de loi relative à la lutte contre la spéculation illicite dans l'objectif de réprimer les spéculateurs et pré-

server le pouvoir d'achat des citoyens a été promulgué. Dans ses dispositions générales, la loi 15-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre ce phénomène précise que la spéculation illicite concerne «tout stockage ou rétention de biens ou marchandises visant à provoquer une pénurie ou une perturbation des approvisionnements au niveau du marché et toute hausse ou diminution artificielle des prix des biens ou marchandises ou des billets de banque de manière directe ou indirecte ou par le biais d'intermédiaire ou le recours à des moyens électroniques ou toutes voies ou moyens frauduleux quelconques».

Maintenant que ces agitateurs sont avertis, de la manière la plus claire, la balle est, désormais, dans leur camp. Autrement, ils subiront le châtement à la hauteur de leurs actes criminels, et ce, au grand bonheur des ménages.

Brahim Oubellil

FORUM DE L'EXPORT

## Le label « Made in Algeria » mis en avant

Plusieurs opérateurs activant en Algérie ont souligné jeudi, lors d'un panel animé au cours du Forum de l'export organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), la nécessité de produire des intrants de l'industrie nationale localement, pour baisser le coût du produit national et ainsi hisser sa compétitivité à l'export.

« Si on n'atteint pas l'indépendance au niveau des intrants, nous ne serons jamais compétitifs face à d'autres opérateurs étrangers », a estimé le Pdg de l'entreprise de produits hygiéniques Faderco, Amor Habes. Selon lui, les opérateurs nationaux subissent une valeur sup-

plémentaire sur les intrants importés en plus du coût de leur transport. Soulignant l'importance, pour qu'une entreprise active à l'international, de maîtriser ses intrants en les fabriquant elle-même ou bien via des fournisseurs locaux. Par ailleurs, l'opérateur économique a plaidé en faveur d'une campagne de promotion du label « Made in Algeria » à l'international pour faciliter aux produits nationaux d'intégrer les marchés étrangers, notamment en Afrique. De plus, pour être compétitif il faut une organisation très performante via un staff orienté à l'international.

De son côté, l'actionnaire et administrateur en

charge des affaires de la société « Tosal » en Algérie, Alp Topcuoglu, a estimé que la chaîne d'approvisionnement est très importante dans le processus d'export et que les fournisseurs doivent être efficaces et compétitifs, appelant ces fournisseurs à investir davantage dans les créneaux des produits et consommables de l'industrie sidérurgique utilisés par la société « Tosal » en Algérie. Le responsable turc a souligné, par ailleurs, les atouts de l'Algérie en termes d'export, citant notamment la position stratégique de l'Algérie à proximité de plusieurs marchés porteurs « comme un commerçant au milieu de ses clients ».

Sarah O.

L'ANEM VA ASSAINIR LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES

# L'allocation chômage aux méritants

Alors que les hautes autorités ont décidé de revoir à la hausse le montant de l'allocation chômage à compter de 2023, une opération d'assainissement et de filtrage des listes est en vue d'être entamée par les agences de l'Anem afin de ne garder que les véritables nécessiteux de cette assurance, après que des personnes ne répondant pas aux conditions de son octroi aient pourtant pu en bénéficier.

Dans ce sens, les directeurs des agences nationales de l'emploi (ANEM) ont reçu des instructions de procéder à une révision et à un filtrage complet des listes des bénéficiaires de l'allocation chômage. Une opération qui va consister à relier la base de données de la plateforme « Minha » avec celles des organismes et institutions des autres secteurs ministériels. L'instruction indique que des mesures supplémentaires accompagneront la procédure de révision des listes. Ainsi, les agences locales de l'ANEM sont tenues d'informer les bénéficiaires de cette allocation que les inscriptions dans les centres de formation ont commencé le



Ph: DR

dimanche 2 octobre et ont été clôturées le 16 du même mois. La qualification concerne tous les bénéficiaires remplissant les conditions, surtout qu'un nombre suffisant de places pédagogiques est disponible au niveau des centres de formation. Au niveau central, l'ANEM a également entamé dans le cadre de la même démarche une opération d'examen complet des listes des étudiants à indemniser au cours des prochains mois. Par conséquent, tout étudiant qui poursuit ses études tout en bénéficiant de l'allocation chômage au cours de l'année universitaire en cours engage sa responsabilité juridique. C'est ainsi que la direction centrale de l'ANEM a enjoint l'ensemble de ces agences à informer les per-

sonnes concernées afin qu'ils viennent régulariser leur situation. Pour ce qui est des bénéficiaires qui n'ont pas rejoint le processus d'inscription dans des centres de formation, ceux qui n'ont pas régularisé leurs situations dans les délais légaux, et les personnes qui détiennent un registre de commerce, se verront exclues du système d'allocation chômage. Les personnes possédant un registre de commerce auront même l'obligation de rembourser les sommes perçues au Trésor public.

## PLUS D'UN MILLION DE BÉNÉFICIAIRES EN FORMATION DE COURTE DURÉE

Il est bon de rappeler, à ce propos, que plus d'un million

de personnes concernées par l'allocation chômage sont sensées bénéficier d'une formation de courte durée à compter de la rentrée professionnelle organisée le 17 octobre dernier. Le ministre de la Formation professionnelle, Yacine Merabi, avait précisé que les bénéficiaires de l'allocation chômage sans qualification au nombre de 1.350.000 recensés au niveau national devraient bénéficier d'une formation de courte durée au niveau des établissements de formation, rappelant la circulaire interministérielle définissant les mécanismes de prise en charge de la formation au profit des bénéficiaires de l'allocation chômage.

Ania Nch

POINT DE CHUTE DES ACTEURS DE LA PHARMACIE

## Le salon « PHARMEX » ferme ses portes à Oran

Le Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie (PHARMEX 2022) dans sa sixième édition sera clôturé aujourd'hui au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed. Ce salon, qui a connu une affluence de 25 000 visiteurs pour 50 exposants, a été placé sous le thème « La pharmacie à l'ère du digital ». Les organisateurs ont cherché à travers cet événement à réunir l'ensemble de la communauté des pharmaciens du territoire national, et de créer le lieu des rencontres idéales pour les entreprises pharmaceutiques et parapharmaceutiques avec les clients et la rencontre sera mise à profit pour "parler du médicament, de sa distribution, de bien-être et autres services et annexes en rapport avec le domaine médical" d'autres acteurs de santé y seront conviés (Enseignants et étudiants en pharmacie, résidents, direction de la santé, CNAS, CASNOS, etc.). Des médecins, des étudiants en médecine et en pharmacie et des services (logiciels, édition, référentiel des médicaments) entre autres. L'édition 2022 est marquée par une forte participation des laboratoires et d'industriels algériens spécialistes dans la fabrication des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques dont 15 start-up a indiqué à l'APS le directeur du salon Yasser Badour, en marge de la cérémonie d'ouverture. PHARMEX vise à encourager les producteurs algériens à exporter les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques en direction de marchés internationaux dont le marché africain. Car la nouveauté de cette édition réside dans les rencontres « B to B » organisé entre les laboratoires, les entreprises industrielles pharmaceutiques et parapharmaceutiques et les délégations étrangères participantes dont celles de Tanzanie, du Zimbabwe, du Bangladesh et du Pakistan, dans le but de discuter des possibilités de coopération offertes. Des conférences et des ateliers au programme autour du thème principal, entre autres, "L'entreprise à l'ère du digital, enjeux et perspectives", "Le rôle de l'incubateur d'entreprise dans la création de startups dans le domaine pharmaceutique" et "La formation continue en officine".

M. Seghilani

EXAMENS PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

## Feu vert pour l'exploitation des listes d'attentes

La Direction générale de la Fonction publique a donné son accord au secteur de l'Éducation nationale pour l'exploitation des listes d'attentes des candidats aux examens professionnels de l'année 2022. Dans une circulaire adressée aux services d'Abdelhakim Belabed, la Direction générale de la Fonction publique a, en effet, fait part de sa décision à répondre favorablement à la demande du ministère de l'Éducation pour le recours à l'exploitation des listes d'attente concernant les examens professionnels organisés au titre de l'année 2022 pour les postes de directeurs de lycées, directeurs de collèges, directeurs de primaires, adjoints directeur de primaire, censeurs, conseillers de l'éducation, intendants, et enfin laborantins. Il a été précisé dans la même circulaire, que le plan de répartition de ces postes supplémentaires sera prochainement envoyé aux directions de l'éducation concernées selon les grades et les modes de promotion.

A. Nch

DÉDIÉ AUX PROGRÈS DE L'IMAGERIE MÉDICALE ET DU LABORATOIRE

## Le salon « ImLab » du 26 au 29 octobre à la Safex

Plus de d'une cinquantaine d'exposants représentant près de 200 firmes nationales et étrangères originaires de 20 pays, répartis sur 52 stands prendront part à la première Édition du salon International du laboratoire et de l'Imagerie Médicale dédiée à deux industries clés de la santé (ImLab). Cet événement se tiendra sous le haut patronage du ministre de l'industrie pharmaceutique, du 26 au 29 octobre au Palais des expositions de la Safex à Alger.

Le salon sera inauguré mercredi 26 octobre à 10h00 au Pavillon Bahdja "B" et restera ouvert aux visiteurs professionnels jusqu'au 29 octobre à 17h, selon un communiqué rendu public de la part des organisateurs « L'analyse de la participation montre que les produits et services proposés proviennent de firmes dont 43% sont algériennes, 30% sont asiatiques (Chine, Corée du Sud, Japon, Inde, Taïwan), 24% sont européennes (Italie, Allemagne, France, Belgique, Suède, Espagne, Finlande, Hongrie, Tchéquie) et 3% sont américaines ». Axé sur les progrès de l'imagerie médicale et du Laboratoire pour un diagnostic plus rapide et plus précis. Notamment, pour son volet scientifique ImLab organise des conférences, et des ateliers de formation sur « les progrès du laboratoire et de l'imagerie médicale », en collaboration avec l'Institut Pasteur d'Algérie, les écoles LaboSchool et Rufaida Health, la Startup ANATOMIS, ainsi que des médecins spécialistes des CHU de Ben Aknoun, CHU Mustapha, CHU Ibn Rochd De Anna-

ba, l'EHS El Hadi Flici d'El Kettar, l'EHU 1er Novembre d'Oran et l'hôpital central de l'armée. L'accès est réservé aux professionnels de la santé et aux étudiants des filières médicales. Les principales raisons pour visiter le salon sont la découverte des nouveautés et produits phares des leaders de l'imagerie médicale et du laboratoire et profiter des offres et promotions

spéciales salon pour acquérir le matériel et les équipements et rencontrer les fournisseurs et prestataires, ajoutant à cela l'amélioration des connaissances et pratiques via les conférences et ateliers et s'informer sur les tendances et actualités du secteur.

M. S.

D'UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 300 PLACES

## Une nouvelle prison réceptionnée à Bouira

Le nouvel établissement pénitentiaire de Sour El-Ghouzlane dans le sud de Bouira, d'une capacité d'accueil de 300 places, vient d'être réceptionné, a annoncé jeudi le président de la Cour de Bouira, Mohamed El Arbi Zahmani, à l'ouverture de l'année judiciaire. Dans son allocution d'ouverture, le président de la Cour a loué les efforts fournis par l'État algérien pour la modernisation et le développement de la politique pénitentiaire via notamment la réalisation d'institutions pénitentiaires modernes offrant aux détenus toutes les conditions nécessaires pour leur réinsertion au sein de la société. "À Bouira, ces efforts sont couronnés par la réalisation d'un nouvel établissement pénitentiaire déjà en service depuis deux semaines à Sour El-Ghouzlane", a expliqué Zahmani dans son intervention. Le secteur de la justice à Bouira s'est aussi doté d'une belle œuvre architecturale érigée en plein centre-ville pour abriter le siège de la Cour. "Ces nouvelles institutions modernes ne sont que le résultat des efforts de l'État pour moderniser davantage le secteur de la justice", a souligné Zahmani. Intervenant pour sa part lors de la cérémonie, le procureur général, Chérif Djaâd, s'est beaucoup réjoui des progrès réalisés jusqu'ici par le secteur de la justice dans la lutte contre les fléaux sociaux comme la spéculation et toutes les formes de criminalité. "Le secteur de la justice a franchi de grands pas pour réaliser ces progrès qui vont dans l'intérêt du citoyen algérien. Nous devons continuer à conjuguer nos efforts pour améliorer davantage l'action judiciaire", a souligné Djaâd lors de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

R. S.

LE MATCH ALGÉRIE-SUÈDE POURRAIT ÊTRE DÉLOCALISÉ À STOCKHOLM

# Les Verts "indésirables" en France

*Visiblement, les Verts ne sont pas les bienvenus en France. Sinon comment expliquer le veto opposé par les autorités de pas moins de trois villes françaises quant à la domiciliation dans leurs villes du match amical prévu en novembre prochain entre la sélection nationale et son homologue suédoise.*

**E**n effet, depuis quelque temps, la Fédération algérienne de football tente de domicilier la prochaine rencontre amicale de l'équipe d'Algérie face à la Suède en France, mais jusque-là, la FAF n'arrive pas à trouver un accord avec aucune des autorités des villes sollicitées.

Au départ, l'on a tablé sur la programmation de cette rencontre dans le sud de la France, plus précisément à Marseille, une ville réputée pour être un fief par excellence des émigrés algériens. C'était sans compter sur le nief catégorique réservé par les autorités marseillaises à la demande des organisateurs de la rencontre.

Ces derniers se sont rabattus par la suite sur les villes du Havre, Sochaux et Lille, mais en vain. Il est clair que les préfetures de France ne veulent pas prendre de risque en accueillant le match de l'équipe d'Algérie contre la Suède. D'après certaines sources, les derniers événements survenus lors de la rencontre Brésil Tunisie (5-1), le mois dernier au Parc des Princes (Paris), n'encouragent pas le gouvernement français à recevoir la sélection nationale.

Aux dernières nouvelles, le match Algérie Suède devrait finalement se tenir



à Stockholm le 19 novembre prochain, les deux équipes vont s'affronter lors de la dernière semaine précédant la Coupe du Monde 2022 au Qatar, qui débute le 20 novembre.

Avant de donner la réplique à la Suède, les Fennecs joueront un premier match amical en Algérie, la domiciliation de cette rencontre pose aussi problème

mais tout porte à croire qu'elle aura lieu au stade du 5 juillet si d'ici là sa pelouse sera prête à accueillir les matchs. La bande à Belmadi affrontera l'une des équipes annoncées avec insistance ces derniers jours, en l'occurrence, l'Afrique du Sud, le Burkina Faso et même la Mauritanie.

Hakim S.

SON DOSSIER EST DEvenu UN CASSE-TÊTE POUR SON CLUB

## Bennacer pose ses conditions pour prolonger au Milan AC

**L**a direction du club italien, Milan AC, poursuit ses tentatives dans le but de prolonger le contrat de son milieu de terrain international algérien, Ismaël Bennacer, qui expire lors de l'été 2024.

Les Italiens ne veulent pas attendre jusqu'à l'approche de la fin du contrat de l'un de leurs meilleurs joueurs pour engager les démarches de la prolongation de son bail au risque de faire face à une féroce concurrence de la part d'autres gros bras de l'Europe qui suivent de très près le joueur de 25 ans.

A ce propos, le site italien spécialisé "Calcio Mercato" a révélé que les agents de Bennacer tablent sur un nouveau contrat d'une valeur de 4,5 millions d'euros annuellement, soit le même salaire que touche le latéral gauche des Milanais, l'international français, Teo Hernandez.



La même source a précisé que la direction du champion d'Italie sortant a, pour sa part, proposé au clan Bennacer un salaire annuel de 3,5 millions d'euros, multipliant ainsi par deux le salaire actuel de l'excellent milieu de terrain des Verts. Il faut dire que les copies qu'est en train de

rendre Bennacer, aussi bien en club qu'en sélection nationale, lui ont permis d'être sous la loupe de plusieurs formations européennes de gros calibre. On peut citer, entre autres, Liverpool et Chelsea. Ces derniers sont encouragés dans leur désir de s'offrir les services de l'ancien joueur

d'Arsenal par le fait que ce dernier dispose dans son contrat d'une clause libératoire de l'ordre de 50 millions d'euros.

Toutes ces données devraient inciter la direction du Milan AC à finir par abdiquer devant les exigences du joueur et de ses agents. L'entraîneur milanais, Stefano Pioli, est le premier d'ailleurs à insister sur la prolongation du contrat de Bennacer, ne ratant aucune occasion pour l'encenser. Piolo a souvent mis en exergue le rôle important que joue son milieu de terrain, aussi bien sur le plan défensif qu'offensif. Depuis qu'il a rejoint les "Rossoneri" en 2019, Bennacer comptabilise 119 matchs, toutes compétitions réunies, au cours desquels il a contribué à 11 buts entre buteur et passeur décisif.

H. S.

LES  
VERTS  
RE  
O  
P  
S





**BOUMERDÈS.** SECTEUR DE L'ARTISANAT

# Près de 450 emplois créés en 2022

Près de 450 emplois permanents ont été créés dans le secteur de l'artisanat et des métiers de Boumerdès, depuis le début de l'année en cours à la fin du mois écoulé, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

"Ces emplois s'ajoutent à plus de 12.500 emplois créés ces dernières années dans le secteur, dans le cadre d'initiatives individuelles ou de différents programmes, dispositifs de soutien à l'emploi et autres Fonds de soutien à l'artisanat", a indiqué, à l'APS, le président de la CAM de Boumerdès, Mohamed Lakhdhari, en marge du Salon des produits de l'artisanat local. Les postes d'emploi créés cette année concernent les métiers de la vannerie et la production de matières premières destinées notamment à la maroquinerie, la confection d'habits traditionnels, de bijoux traditionnels et autres services divers, a-t-il pré-



cisé. M. Lakhdhari a, par ailleurs, fait cas de 5.302 artisans immatriculés à la CAM de Boumerdès, dont 1.195 femmes, activant pour la plupart dans l'artisanat des services et l'artisanat de production, a-t-il informé. Une majorité des artisans immatriculés activent dans un cadre familial et sont concentrés dans les communes de Beni Amrane, Souk El Had, Thenia, Dellys et Afir. Près de 1.500 artisans ont

bénéficié, ces dernières années, de locaux pour commercialiser leurs produits, dans le cadre du soutien et de l'accompagnement assuré par les pouvoirs publics à la promotion de l'artisanat national, a souligné le même responsable. Quelque 770 autres artisans ont bénéficié, en outre, de sessions de formations dans divers domaines relatifs à la gestion technique de la production de matériaux et des services, la

confection du cuir, la poterie, la céramique artistique et le tissage, en vue de la mise à niveau de leurs connaissances et compétences. Ouvert dimanche dernier pour prendre fin demain jeudi, ce salon de l'artisanat local vise à encourager les initiatives des jeunes dans le domaine de l'artisanat et des métiers, et à faire la promotion des produits des artisans participants, au nombre de 20, selon les organisateurs.

**BOUIRA.** DÉVELOPPEMENT

## Des projets de proximité pour désenclaver des zones d'ombre

Des projets de proximité visant à améliorer les conditions de vie des populations enclavées à Oued El Bardi et à El Hachimia au Sud de Bouira, ont été lancés et d'autres inaugurés mercredi par les autorités locales, a-t-on constaté. Au cours d'une visite de travail effectuée dans la municipalité d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira), le wali Abdelkrim Laâmouri a donné le coup d'envoi des travaux d'entretien et d'aménagement d'une section de 3,6 kilomètres de la route de wilaya N 21. "Vous avez un délai de trois mois pour achever cette opération", a lancé le chef de l'exécutif à l'adresse de l'entreprise réalisatrice Toujours à Oued El Bardi, le wali a lancé le projet de réalisation d'une route devant

relier la route de wilaya (RW) à la zone enclavée Mahiaoui sur une distance de plus de 950 mètres. M. Laâmouri s'est rendu ensuite dans la localité d'El Merdja, où il a inspecté un projet d'extension du réseau d'assainissement et d'eau potable. "Nous veillons à ce que ce genre d'opérations soit réalisé dans les délais et dans les normes afin de répondre aux préoccupations des populations de ces zones enclavées", a souligné le wali lors d'un point de presse tenu en marge de la visite. A El Fraxa, un autre village relevant de la commune d'Oued El Bardi, le même responsable a procédé au lancement d'un projet de réalisation d'un stade de proximité avant de visiter par la même un projet de réalisation de 50 logements

sociaux toujours en cours. Dans la commune voisine El Hachimia, il a donné le coup d'envoi des travaux d'entretien de la route de wilaya N 21 reliant la route nationale N 8 et le village d'Ahl Regab. Un montant de près de 75 millions de dinars a été alloué à cette opération, selon la fiche technique du projet.

Au cours de la visite, une salle de soin au village agricole relevant de la commune d'El Hachimia, a été ré-inaugurée par les autorités locales, après une vaste opération de réhabilitation.

"Ces projets revêtent une importance particulière car ils permettent d'améliorer les conditions de vie des citoyens de ces zones enclavées", a indiqué M. Laâmouri.

**MOSTAGANEM.** APW

## Déblocage d'une enveloppe de 900 millions DA du budget primitif de la wilaya

Un montant de 900 millions DA a été débloqué du budget primitif de la wilaya de Mostaganem au titre de l'exercice budgétaire 2023, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. Les membres de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) ont approuvé, mercredi à la clôture de la 3e session ordinaire de l'année 2022, un budget de gestion dont 690 millions DA (73,3%) à l'équipement et 208 millions de DA (26,7%) à l'investissement, a-t-on indiqué. Ce budget maintient les affectations habituelles de la wilaya dont

les subventions aux communes destinées à l'opération de solidarité pour le mois sacré de ramadhan (12 millions DA), les cantines scolaires (12 millions DA) et la solidarité scolaire (15 millions DA). Des subventions sont également allouées aux associations à caractère sportif (5 millions DA) et à caractère culturel (4 millions DA) et social (1 million DA). Pour l'équipement, 25 millions DA sont alloués pour l'acquisition du matériel de travaux publics, 11,5 millions DA pour l'entretien de l'éclairage public et 40 millions DA pour la

réhabilitation de polycliniques dans les communes de Oued El Kheir et Hassi Mamache, a-t-on ajouté. La commune de Bouguirat a bénéficié d'un projet de réhabilitation de l'ancien siège de la daïra et cinq villages situés dans les communes d'Ouled Maallah, Achaacha et Ain Nouissy ont bénéficié d'opérations d'expertise pour cinq ouvrages d'art, nonobstant diverses subventions au profit de différentes communes d'un montant de 31 millions DA, selon la même source. A l'issue de la session, la commission de

l'économie et finances de l'APW a recommandé l'amélioration du système fiscal local, la modernisation et la simplification des procédures pour conférer plus de fluidité au profit de l'administration fiscale et des contribuables. Les responsables de la commission ont appelé à la mobilisation des ressources financières, au strict recouvrement obligatoire de l'impôt local, à l'exploitation effective des biens et équipements appartenant aux collectivités locales et à l'organisation d'une journée d'étude sur la fiscalité locale.

**TLEMCEN.** SANTÉ

## Des praticiens insistent sur le dépistage précoce du cancer du sein

Des oncologues et médecins spécialistes ont insisté sur le dépistage précoce comme moyen important pour éviter les complications du cancer du sein, lors d'une journée de sensibilisation, organisée mercredi par l'agence de Tlemcen de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS) de Tlemcen. Ils ont souligné, lors de cette rencontre à laquelle ont pris part un grand nombre de femmes et de représentants d'associations féminines, à l'occasion du "mois rose", que la prévention par le biais du dépistage précoce doit être "une règle principale dans le comportement des femmes de plus de 40 ans". La directrice de l'agence de la CNAS, Sonia Laamouri a invité les femmes concernées à bénéficier d'une mammographie à titre gracieux au niveau du centre d'imagerie de Maghnia, informant l'assistance que les frais de transport sont à la charge de la caisse. Depuis l'ouverture de ce centre en 2015, le nombre de femmes ayant bénéficié de mammographie dans le cadre du dépistage est de l'ordre de 13.000, en plus de 9.000 autres dans le cadre du diagnostic, a-t-elle indiqué, faisant savoir que le CHU de Tlemcen a enregistré plus de cent nouveaux cas en 2022. Les médecins spécialistes ont saisi l'occasion pour expliquer certains facteurs causant le cancer du sein, dont notamment l'obésité et la consommation d'aliments malsains tout en produisant des

**SÉTIF.** INVESTISSEMENTS

## Plus de 30 projets à l'étude

Les services de la wilaya de Sétif ont procédé à l'étude de 33 dossiers de projets d'investissements prêts mais ne sont pas entrés en phase d'exploitation en vue de lever les entraves et permettre à leurs propriétaires d'obtenir des autorisations d'exploitation exceptionnelles "dans les plus proches délais", a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya. Le wali Mohamed Lamine Deramchi, a-t-on indiqué à ce propos, a présidé une réunion d'étude et de traitement des demandes d'obtention d'autorisations d'exploitation exceptionnelles durant laquelle ont été examinés 33 dossiers au cas par cas sur la base des inspections effectuées par des commissions constituées à cet effet en vue de lever les entraves rencontrées par les investisseurs des projets en suspens. Les rapports des commissions ont montré que la majorité des entraves étaient essentiellement liées aux investisseurs eux-mêmes pour non-respect des servitudes et l'absence de réseaux anti-incendie empêchant l'entrée en exploitation de leurs projets au nombre de 28, a ajouté la même source. Le wali de Sétif a donné des instructions pour adresser des mises en demeure aux investisseurs concernés pour lever les entraves dans des délais précis et obtenir les autorisations d'exploitation exceptionnelle en vue de démarrer leurs activités. L'occasion a permis de dénombrer tous les cas en suspens qui satisfont aux conditions légales pour les examiner de manière régulière avec le suivi effectif des promoteurs de projets qui ont obtenu des autorisations d'exploitation exceptionnelles. Il a été décidé également de la poursuite de l'opération d'assainissement du foncier industriel et l'accompagnement des promoteurs de projets en cours de réalisation.conseils.

ORAN. CNAS

## Plus de 14.600 contraventions à l'encontre d'employeurs

Les services de l'agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ont dressé, depuis le début de l'année 2021 jusqu'au premier semestre de l'année en cours, plus de 14.600 contraventions à l'encontre d'employeurs pour violation des textes de loi portant sur la déclaration des travailleurs et le paiement des cotisations, a-t-on appris mercredi auprès de cette agence.



PH: DR

Le directeur du recouvrement et contentieux à l'agence, Barkouki Kouider a indiqué, lors d'une conférence de presse, que sur 4.856 opérations de contrôle au niveau des lieux de travail à Oran ont été dénombrées 14.603 contraventions contre des employeurs pour violation de la réglementation de la sécurité sociale liée à la déclaration des travailleurs et du paiement des cotisations. Le même responsable a souligné, dans ce contexte, que pas moins de 90 pour cent de ces

contraventions concernent essentiellement les violations des textes de loi inhérentes à la déclaration des travailleurs. À ce jour, 22.595 employeurs sont affiliés à l'agence d'Oran de la CNAS, dont 494 activant dans le secteur économique public et 21.814 autres dans le secteur économique privé et plus de 287 établissements administratifs. Dans le but d'élargir l'assiette des cotisations et l'affiliation des personnes qui activent dans le secteur informel, cette agence a lancé une campagne d'information ayant comme slogan

"l'affiliation à la sécurité sociale est un droit garanti". Lancée en juillet dernier, cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, a touché un nombre considérable d'employeurs, selon la même source.

L'agence d'Oran de la CNAS a mis en place, en 2020, un guichet de proximité itinérant dans le but de sensibiliser les citoyens et les employeurs sur les droits et obligations envers la caisse et les différentes prestations au profit des affiliés. La caisse, selon la chargée de l'information et de la communica-

tion d'Oran, Karima Boudoumi, a effectué 42 sorties depuis le début de l'année en cours pour faire connaître aux citoyens, des différentes régions d'Oran, notamment les zones enclavées. Un guichet de proximité itinérant a été programmé pour la deuxième quinzaine du mois d'octobre courant une campagne pour sensibiliser les employeurs et ceux qui activent dans l'informel sur l'obligation de déclarer les travailleurs et les insérer dans le circuit officiel du travail, a-t-elle ajouté.

CONSTANTINE. SALON BATI-EXPO 2022

## Engouement pour les produits innovants du bâtiment

La troisième journée du 5ème Salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics, Batiexpo Constantine 2022 qui se tient à la salle Ahmed-Bey, a connu mercredi un engouement des visiteurs pour les produits innovants du bâtiment.

Les visiteurs de ce salon qui se déroule du 17 au 20 octobre à l'intérieur de deux grandes tentes dressées sur la place attenante à la salle Ahmed-Bey se sont intéressés aux récentes innovations dans les domaines des matériaux de construction, d'équipements et d'engins présentés par les sociétés exposantes dont le béton armé prêt à l'emploi, les outils de contrôle de la qualité et les techniques d'isolation. Plusieurs opérateurs économiques approchés par l'APS ont montré leur intérêt pour les chaînes de production de certains de ces produits estimant que cette manifestation est une opportunité pour rencontrer des professionnels du secteur et échanger des expériences en vue d'adopter les plus récentes technologies en vue de l'exportation et la diversification de l'économie nationale en dehors des hydrocarbures. Le commissaire du salon Ahmed Heniche a indiqué que plus de 3.000 personnes ont visité le salon depuis son ouverture, estimant que cela souligne l'importance de la manifestation pour les opérateurs du bâtiment et des travaux publics. Il a également relevé que cet événement économique annuel constitue un espace d'échange d'expé-

riences et d'opportunités d'affaires. Cette édition 2022 de Bati-expo Constantine a connu la participation de 122 exposants entre sociétés nationales et étrangères des secteurs du bâtiment et des travaux publics dont des producteurs de maté-

riels de construction, de rond à béton, de matériel d'électricité, de plomberie et de peinture, de portes, de fenêtres et de mobilier d'intérieur en plus de promoteurs immobiliers, de banques et de sociétés d'assurance.

SKIKDA. CONSERVATION DES FORÊTS

## 5.900 qx de liège produits durant la saison 2021-2022

La wilaya de Skikda a réalisé au titre de la saison 2021-2022 une production de 5.900 quintaux de liège à travers les forêts des communes de Collo, Tamalous et El Hadaïk, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation des forêts. La récolte réalisée durant la campagne qui s'est étalée du 15 mai au 15 septembre a dépassé celle de la campagne précédente durant laquelle 3.400 quintaux (qx) de liège avaient été produits, a précisé à l'APS Mme Samiha Tabani, chef du bureau de dénombrement et de gestion des ressources à la Conserva-

tion des forêts. Les 5.900 qx de liège ont été obtenus sur les aires forestières restées inexploitées depuis 10 ans, la période requise pour la régénération des arbres de chêne-liège, a expliqué Mme Tabani qui a relevé que 35 % de la superficie forestière de la wilaya sont recouverts de cette essence, soit près de 60.000 hectares dont le tiers exploité. Un chêne-liège vit jusqu'à 150 ans d'où la nécessité de le protéger contre les incendies, a souligné Mme Tabani qui a noté que l'entreprise régionale de génie rural (ERGR Babors) qui assure la récolte de

liège a mobilisé 116 ouvriers saisonniers, sept (7) camions, deux (2) tracteurs, des animaux et des motocyclettes. Le liège ainsi produit est stocké dans des hangars à Taleza dans la commune de Collo et de Demnia à Tamalous. La wilaya de Skikda compte trois usines (dont une publique et deux privées) de transformation du liège en produits finis et semi-finis avant leur exportation notamment vers la Chine, est-il noté. Le liège, un matériau d'une grande valeur économique a de multiples usages notamment dans le domaine du bâtiment.

MILA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

ET DE GAZ

## Vers le raccordement de 130 zones d'ombre

La wilaya de Mila a bénéficié récemment d'un programme de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de 130 zones d'ombre réparties sur les différentes communes de la wilaya, apprend-on mercredi auprès de la direction de l'Énergie et des mines. Présentant un état des lieux du secteur de l'Énergie à Mila lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la directrice de l'Énergie et des mines, Nihad Ghenam a indiqué que "le programme de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel de 130 zones d'ombre à travers différentes communes de la wilaya s'appliquera durant les trois années à venir". Le programme consiste à raccorder 69 zones d'ombre au réseau de gaz naturel avec un total de 7.560 branchements et 61 zones d'ombre avec un total de 863 branchements, a-t-elle souligné. Ces opérations, en sus d'autres projets devant être prochainement lancés en travail, contribueront à améliorer l'approvisionnement par ces deux énergies à travers la wilaya de Mila, a fait savoir la même source. Le taux de couverture en électricité à Mila a atteint en viron 98,9 %, tandis que celui en gaz est estimé à 66,34 %, a-t-elle indiqué. Mme Ghenam a également évoqué les principales difficultés rencontrées lors de l'exécution des programmes de raccordement en énergie, notamment les oppositions des citoyens contre la réalisation de plusieurs projets et l'absence des réseaux d'assainissement dans de nombreuses mechtas et groupements d'habitat, outre le retard dans la livraison du permis de construire. De son côté, le wali de Mila, Mustapha Koriche a insisté, lors de l'ouverture des travaux de cette session ordinaire de l'APW, sur la nécessité d'intensifier les efforts avec les élus et cadres de la wilaya en vue de soulever les obstacles empêchant l'exécution des projets de développement, susceptibles de répondre aux préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs conditions de vie.

SIDI BEL-ABBÈS. CÉRÉALES

## Une production de plus de 1,2 million de quintaux

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a engrangé plus de 1,2 million de quintaux de différentes variétés de céréales lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2022, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La quantité de cette récolte a connu un bond qualitatif où la production a doublé par rapport à la saison agricole précédente marquée par une faible pluviométrie, a-t-on indiqué au service Céréales à la DSA. Les programmes agricoles destinés à renforcer la production agricole, dont ceux relatifs à la fourniture des engrais et des équipements d'irrigation d'appoint, ont contribué à augmenter la production et à améliorer le rendement, a-t-on souligné. La production de blé dur a atteint plus de 430.000 qx, de blé tendre (plus de 186.000 qx), de l'orge (500.000 qx) et de l'avoine (30.000 qx), sur une superficie globale touchée par la campagne moissons-battage dans la wilaya dépassant 113.000 hectares, a-t-on précisé. Quatre coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) ont accueilli plus de 783.000 qx toutes variétés de céréales confondues, dont 324.000 qx de blé dur, plus de 124.000 qx de blé tendre, 332.000 qx d'orge et plus de 3.000 qx d'avoine, a-t-on fait savoir.

BANGLADESH

# Les Rohingyas souffrent d'une hostilité accrue en terre d'accueil

*Khin Zaw, réfugié rohingya, se souvient d'un accueil chaleureux à son arrivée au Bangladesh après avoir fui les exactions commises par l'armée dans son village, en Birmanie.*

Cinq ans plus tard, l'hostilité dont lui et sa communauté sont victimes est telle qu'il envisage un dangereux retour dans son pays. En 2017, il était parmi les quelque 750.000 Rohingyas à fuir au Bangladesh, où se trouvaient déjà plus de 100.000 réfugiés de cette minorité musulmane, victimes comme eux de précédentes violences de l'armée birmane. À l'époque, des milliers de Bangladais, indignés par la violence anti-musulmane de l'autre côté de la frontière, étaient venus de tout le pays distribuer de la nourriture et des médicaments aux Rohingyas en état de choc. Depuis, les réfugiés survivent entassés dans des camps insalubres mais refusent de retourner en Birmanie tant qu'ils n'auront pas obtenu des droits de citoyenneté et des garanties de sécurité. Le coup d'État militaire de février 2021 en Birmanie a éloigné toute perspective d'un accord pour leur retour au pays natal.

## "TELLEMENT DE HAINE"

Le Bangladesh s'efforce de subvenir aux besoins de l'immense population de réfugiés traumatisés. Mais ces derniers sont de plus en plus victimes d'hostilités aussi sur cette terre d'accueil. "Il y a tellement de haine parmi la population locale et la presse ici que je crains que cela ne déclenche des violences à tout moment", confie Khin Zaw à l'AFP dans sa baraque au sein du vaste camp de réfugiés à la frontière avec la Birmanie. "Il vaut mieux que nous rentrions chez nous, même si cela signifie que nous devons y affronter des balles", poursuit-il, "si nous mourons, au moins nous serons enterrés dans notre patrie". En mars, les Etats-Unis ont pour la première fois déclaré officiellement que la minorité des Rohingyas avait été victime d'un génocide perpétré par l'armée birmane en 2016 et 2017. Et en juillet, la Cour internationale de justice, plus haute instance juridique de l'ONU, s'est estimée compétente pour juger une accusation de génocide des Rohingyas contre la Birmanie. En visite au Bangladesh en août, à la fin de son mandat, l'ex Haute-Commissaire des Nations unies aux droits humains, Michelle Bachelet,



s'est dite préoccupée par "la rhétorique anti-Rohingya croissante" et que la communauté puisse servir de "bouc-émissaire". La Première ministre Sheikh Hasina évoquant avec elle le "fardeau" que représentent les camps de Rohingyas pour l'économie fragilisée de son pays, a dit craindre pour "la sécurité et la stabilité de toute la région". Les Bangladais vivant près des camps dans le district de Cox's Bazar, dans le sud du pays, "souffrent aussi" et "sont mal à l'aise", a-t-elle déclaré à l'AFP, le mois dernier à New York. Un portail d'information en ligne populaire posait récemment cette question: "combien de temps le Bangladesh sera-t-il puni pour sa bienveillance?".

## "TUMEUR CANCÉREUSE"

Un autre titre de la presse locale comparait la présence des Rohingyas à une "tumeur cancéreuse". "Ils volent nos emplois (...) et font honte au Bangladesh", accuse Ayasur Rahman, porte-parole d'une organisation locale en campagne contre la présence des Rohingyas. "Ils devraient être envoyés Birmanie sur le

champ", ajoute-t-il. Les réfugiés reconnaissent la hausse de la criminalité et de la violence dans les camps, avec des dizaines de meurtres, d'enlèvements mais aussi de rafles policières visant les réseaux de trafic de drogue. Mais ils en sont les premières victimes. "Sur un million de personnes, il y a une poignée de moutons noirs. Cela ne justifie pas de traiter toute la communauté de réfugiés en criminelle", rappelle auprès de l'AFP le réfugié Abdul Mannan. Et de souligner: "c'est très humiliant la façon dont on nous dépeint".

Les difficultés économiques du Bangladesh contribuent à éroder les sentiments charitables. "La compassion dont on a fait preuve en 2017 et les années suivantes s'est amenuisée. Elle a été remplacée par une rhétorique xénophobe", estime Ali Riaz, professeur de sciences politiques de l'Illinois State University, qui a beaucoup écrit sur la crise des Rohingyas. "La peur et la haine sont les caractéristiques principales", dit-il à l'AFP, "et malheureusement, elles ne manquent jamais".

ROYAUME-UNI

## Liz Truss jette l'éponge, les conservateurs de nouveau en quête d'un Premier ministre

La Première ministre britannique Liz Truss s'est finalement résignée jeudi à démissionner après seulement six semaines à Downing Street, les conservateurs britanniques étant désormais en quête d'un nouveau dirigeant, avec parmi les noms évoqués, celui de Boris Johnson. "Etant donné la situation, je ne peux accomplir le mandat pour lequel j'ai été élue par le parti conservateur. J'ai donc parlé à sa majesté le Roi pour lui notifier que je démissionne", a déclaré la dirigeante de 47 ans devant le 10 Downing Street, dans une très courte prise de parole. Selon un sondage YouGov, huit Britanniques sur dix jugent qu'elle a bien fait de démissionner. Liz Truss est le Premier ministre le plus éphémère dans l'histoire moderne du pays, avec seulement 44 jours à Downing Street. Le président du comité 1922, en charge de l'organisation

du parti conservateur, Graham Brady, a précisé que le prochain Premier ministre sera désigné d'ici au 28 octobre. Le scrutin verra s'affronter trois candidats maximum. Les candidats devront avoir le soutien d'au moins 100 députés pour se lancer. Ces parrainages devront être recueillis d'ici à lundi 14H00 locales (13H00 GMT).

Ensuite, les députés devront soit se mettre d'accord sur deux noms que les 170.000 adhérents du parti devront départager par un vote en ligne d'ici au 28 octobre, soit sur un seul nom qui entrerait alors immédiatement à Downing Street. D'ici là, Liz Truss reste au pouvoir. Aucun candidat ne s'est présenté officiellement jeudi. Mais le nom de Boris Johnson, qui a démissionné fin juillet, emporté par une succession de scandales, circule dans les médias. D'autres noms sont évoqués: l'ancien ministre des Finances

Rishi Sunak, candidat malheureux contre Liz Truss, la ministre Penny Mordaunt, l'ex-ministre de l'Intérieur Suella Braverman qui a démissionné mercredi.

Jeudi matin, la Première ministre semblait s'accrocher encore au pouvoir, un porte-parole assurant qu'elle "travaillait" avec son ministre des Finances Jeremy Hunt pour préparer leur plan économique de moyen terme, au lendemain d'une journée catastrophique.

Mais en fin de matinée, Mme Truss a rencontré M. Brady. La liste de parlementaires conservateurs demandant son départ s'allongeait d'heure en heure. En pleine crise du coût de la vie, qui voit des millions de Britanniques souffrir de l'inflation, le parti conservateur, au pouvoir depuis douze ans, réenclenche une élection interne pour se trouver un nouveau dirigeant --le cinquième en six ans.

TCHAD

## Violentes manifestations, une cinquantaine de morts

Une cinquantaine de morts, les activités d'importants partis d'opposition suspendues et un couvre-feu: des manifestations jeudi au Tchad contre la prolongation de la transition de deux ans et le maintien au pouvoir de Mahamat Idriss Déby Itno ont entraîné un déchaînement de violences pendant plusieurs heures. Plusieurs manifestations, parmi les plus meurtrières de l'histoire du Tchad, se sont déroulées dans différentes villes, notamment à N'Djamena, la capitale et à Moundou, la deuxième ville du pays. Elles ont fait "une cinquantaine" de morts et "plus de 300" blessés, selon le Premier ministre Saleh Kebzabo. Union africaine (UA) et Union européenne (UE) ont "condamné fermement" la répression des manifestations, la première appelant "au respect des vies humaines et des biens" et la seconde regrettant de "graves atteintes aux libertés d'expression et de manifestation qui fragilisent le processus de transition en cours". La France, alliée-clé de N'Djamena, a "condamné" les "violences et l'utilisation d'armes létales contre les manifestants". Des appels à manifester avaient été lancés depuis le début de la semaine, notamment par la plateforme d'opposition Wakit Tamma et le parti Les Transformateurs, dirigé par Succès Masra, l'un des principaux opposants politique à M. Déby. Ces deux partis avaient boycotté le Dialogue national de réconciliation (DNIS) qui avait prolongé début octobre de deux ans la transition vers des élections "libres et démocratiques" et entériné la possibilité pour Mahamat Idriss Déby Itno de se'y présenter, 18 mois après qu'il a pris le pouvoir à la tête d'une junte militaire. Le Premier ministre a annoncé la suspension de "toute activité publique des partis politiques et organisations de la société civile", dont celles des partis des Transformateurs, du Parti socialiste sans frontière et de Wakit Tamma, collectif de partis d'oppositions et d'associations de la société civile. Ces organisations sont suspendues pour trois mois précisent deux arrêtés.

FRANCE

## Deux hommes écroués après l'interception d'une demi-tonne de cannabis

Deux hommes de 28 et 25 ans ont été écroués après l'interception de leur véhicule chargé d'une demi-tonne de résine de cannabis dans le sud-ouest de la France, près de la frontière espagnole, a annoncé jeudi la justice française. Les deux hommes ont été interpellés le 12 octobre dans les Pyrénées-Atlantiques, au volant d'une Renault Talisman "volée et faussement immatriculée", peu après avoir franchi la frontière espagnole et alors qu'ils se dirigeaient vers La Rochelle, dans l'ouest de la France, a expliqué dans un communiqué le procureur de Rennes, Philippe Astruc. A bord, ont été saisis "512 kilogrammes de résine" de cannabis "conditionnés dans 15 ballots" dans le coffre et sur la banquette arrière du véhicule, ainsi que "deux kilogrammes d'herbe de cannabis." L'opération, déclenchée "suite à une information reçue des autorités espagnoles", a été menée conjointement par la police judiciaire et l'office anti-stupéfiants de la police française. Une seconde voiture, qui ouvrait la route, a également été interceptée à son arrivée à La Rochelle, mais "les deux occupants du véhicule (sont parvenus) à s'enfuir", selon le procureur.

NIGERIA

## Plus de 30 hommes armés tués dans des opérations militaires

Au moins 31 hommes armés ont été éliminés lors d'opérations de lutte contre le terrorisme menées par les troupes nigérianes dans la région nord-est du pays au cours des deux dernières semaines, a annoncé jeudi un responsable militaire. Musa Danmadami, porte-parole de l'armée, a affirmé que 31 hommes armés ont été éliminés et 70 autres membres de groupes terroristes avaient été arrêtés lors de ces opérations impliquant toutes les agences de l'armée. Deux otages civils ont été libérés au cours de cette période, a déclaré le porte-parole, précisant que 366 hommes armés au total ainsi que leurs familles s'étaient rendus aux soldats à différents endroits du pays.

FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ALGER

# Le public au rendez-vous

Les mélomanes et amateurs de musique classique universelle ont renoué cette semaine avec les spectacles de l'Opéra d'Alger, Boualem Bessaih, répondant nombreux à l'invitation d'une quinzaine d'orchestres de différents pays, venus célébrer la musique universelle à Alger.



**A** la faveur du retour sur la scène culturelle algérienne du Festival international de musique symphonique d'Alger dans sa 12e édition, inaugurée le 15 octobre, le public a répondu présent et en grand nombre à chacune des six soirées de cette manifestation dédiée aux oeuvres des plus grands compositeurs du monde. Lors de cette édition qui marque la reprise du festival après deux années d'absence imposée par la pandémie de Covid-19 et les restrictions nécessaires en cette période, des ensembles venant d'Italie, de Tunisie, du Japon, de France, d'Autriche, d'Egypte, de République Tchèque, de Syrie, d'Afrique du Sud, de Russie, du

Soudan, et du Danemark avec sa première participation à l'événement, se sont succédé sur la scène de l'Opéra d'Alger. C'est l'Algérie, pays organisateur avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, et à l'Allemagne, invité d'honneur de cette édition avec l'orchestre "L'Arte del mondo", qui ont assuré la soirée inaugurale avec plus de 70 musiciens en plus de chanteurs lyriques sous la direction conjointe des maestros Ehrhardt Werner Karl Christoph (Allemagne) et Lotfi Saidi (Algérie). Cette édition aura également été marquée par la première participation du Danemark représenté par un duo composé de Kristoffer Nyholm

Hyldig, un des plus grands pianistes de son pays, et le violoncelliste Toke Moldup. Représentant l'Italie, l'orchestre "Filarmónica Arturo Toscanini" s'est également produit à l'Opéra d'Alger dans le cadre du programme culturel établi par l'ambassade d'Italie en Algérie à l'occasion de la "Semaine de la langue italienne dans le monde". Concrétisant une dynamique d'échange et de formation qui lie la République Tchèque à l'Institut supérieur algérien de musique, les organisateurs ont également choisi de présenter sur scène trois étudiants de l'Académie tchèque des arts de la scène.

Une soixantaine d'étudiants des Instituts régionaux de for-

mation musicale de Bouira, Laghouat, Djelfa, Batna Oran, ainsi que ceux de l'Institut national supérieur de musique (INSM), bénéficiant d'une prise en charge totale durant les journées du festival, ont pu assister, dans les locaux de l'INSM à des ateliers de formation dans des classes pour Chant, Chef d'Orchestre, Violon, Piano, premier Hautbois, Violoncelle et Accordéon.

## DES MASTER-CLASS POUR LES ÉTUDIANTS DES INSTITUTS RÉGIONAUX

Assidus à ces Master Class "qu'ils attendaient", une cinquantaine d'étudiants étaient encadrés par des chefs d'orchestres et musiciens algériens et étrangers, issus des ensembles musicaux au programme du festival. "Les jeunes étudiants, représentant l'avenir de notre cher pays, ont une place prépondérante dans le programme de cette 12e édition qui coïncide avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale", a déclaré le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara. Par ailleurs, trois conférences traitant de la relation proche entre le discours musical occidental et oriental, ont été animées par Samir Ferdjani (Tunisie), Abdelah Chamou (Soudan) et Abdelkader Tirsane (Algérie).

GUELMA

## Le 9<sup>e</sup> forum international sur la vie et l'oeuvre de Kateb Yacine du 26 au 29 octobre

"L'intertextualité, la socialité et la conversation dans l'oeuvre de Kateb Yacine" est le thème à débattre au cours de la 9<sup>e</sup> édition du forum international sur la vie et l'oeuvre de cet écrivain (1929-1989) prévu du 26 au 29 octobre à Guelma, a-t-on appris mercredi auprès du comité d'organisation de cette rencontre.

Cette rencontre qui reprend après deux années d'interruption dues à la pandémie de la Covid-19 se tiendra au centre culturel islamique Moubarek-Boulouh et verra la participation de chercheurs et spécialistes d'institutions universi-

taires et centres de recherche du pays ainsi que de France, de Tunisie et d'Italie, a indiqué le président du comité d'organisation de cette manifestation, Ali Abassi, également président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle organisatrice de la rencontre.

L'édition 2022 du forum qui coïncidera avec le 33<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Kateb Yacine connaîtra la présentation de 27 communications dont 12 d'intervenants étrangers et la présentation d'un documentaire sur la vie de Kateb Yacine réalisé par un établissement médiatique étranger, a ajouté M. Abassi.

IRAK

## Découverte à Mossoul de bas-reliefs assyriens vieux de 2.700 ans

**D**es archéologues Américains et Irakiens ont découvert à Mossoul, une grande métropole d'Irak, huit bas-reliefs en marbre vieux de 2.700 ans représentant des scènes de guerre de l'époque des puissants rois d'Assyrie, a annoncé mercredi un responsable local. La découverte a été faite sur le site de Mashki, une des portes historiques de l'antique cité de Ninive située dans Mossoul. La porte monumentale a été rasée au bulldozer par les jihadistes du groupe Etat islamique (EI), durant leur règne de la terreur imposé entre 2014 et 2017 à la métropole du nord. Les huit bas-reliefs en marbre gris remontent à l'ère du roi assyrien Sennachérib (705-681 avant J.-C.), selon un communiqué du Conseil irakien des Antiquités et du Patrimoine. Ce roi reconstruira et agrandira Ninive, capitale de l'empire Assyrien, érigeant notamment un palais magnifique. Sur les bas-reliefs mis au jour il y a une semaine on peut notamment voir un soldat de profil s'appropriant à tirer à l'arc, mais aussi des palmiers et des arbres finement ciselés. "Nous pensons que ces pièces ont été déplacées



du palais de Sennachérib et réutilisées par le petit-fils du roi, pour rénover la porte de Mashki et agrandir la salle des gardes", a expliqué mercredi à l'AFP Fadel Mohamed Khodr, dirigeant la mission archéologique qui restaure le site. Les premiers constructeurs avaient sciemment effacé les décors sculptés sur les bas-reliefs, ajoute l'expert. "Seule la partie enterrée sous terre a conservé ses sculptures", a ajouté M. Khodr. Ces

vestiges "sont les premiers à avoir été découverts sur ce site relativement intacts et ayant gardé leur aspect original", se réjouit-il. Ninive était "la ville la plus ancienne et la plus peuplée de l'empire assyrien, capitale impériale et carrefour majeur entre la Méditerranée orientale et le plateau iranien", rappelle sur son site Internet l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH). Après les destructions infligées par l'EI, l'ALIPH finance la reconstruction depuis 2021 de la porte de Mashki par une équipe d'archéologues de l'université américaine PENN et leurs homologues irakiens. De 2014 jusqu'à sa défaite militaire en Irak fin 2017, l'EI a occupé de larges pans du territoire et considérait Mossoul comme sa "capitale" dans le pays. L'Irak souffre depuis des décennies du pillage de ses antiquités: après l'invasion américaine de 2003 puis avec l'arrivée de l'EI, qui s'était livré à "un nettoyage culturel", selon l'ONU, en rasant une partie des vestiges de la Mésopotamie antique, ou en revendant des pièces au marché noir.

SIDI BEL-ABBES

## Lancement du Festival culturel local de théâtre professionnel

**L**e coup d'envoi de la 12<sup>e</sup> édition du Festival culturel local de théâtre professionnel, organisé en l'honneur du regretté artiste Ahcen Assous, a été donné jeudi soir à Sidi Bel-Abbes, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Lors de la cérémonie d'ouverture, la pièce de théâtre de rue, "La Caravane" de la coopérative de "Théâtre Ed-Dik" de Sidi Bel-Abbes a été présentée au niveau de la place 1er Novembre au centre-ville, en plus d'une représentation de la troupe "El-Halqa" de la même wilaya, ainsi que le spectacle "El-Fordja" de la coopérative "Des idées et des Arts Tamenhacht" de Sétif. Les représentations d'ouverture ont reçu un écho favorable de la part des amateurs du quatrième art drainés sur cette place et au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, où a été présenté un spectacle en hommage au regretté artiste Ahcen Assous par l'artiste Abdelkader Djeriou à travers des textes de théâtre de Kateb Yacine et d'Abdelkader Alloula. Abdelkader Djeriou a déclaré que "le regretté artiste Ahcen Assous est toujours vivant dans le cœur de ceux qui ont aimé ses oeuvres au fil des années au théâtre régional de Sidi Bel-Abbes", notant qu'il était "un modèle pour tous les artistes et qu'il a grandement contribué à l'éclosion de nombreux talents au niveau du théâtre régional de Sidi Bel-Abbes". De son côté, le commissaire du Festival, l'artiste Rachid Djerrourou a souligné que cette manifestation culturelle qui s'inscrit sous le slogan "Le théâtre est un style renouvelé", est marquée par la participation de huit troupes de théâtre, ajoutant que dans le cadre de cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 27 octobre, le meilleur spectacle sera sélectionné pour participer au Festival national de théâtre professionnel. Parmi les pièces programmées lors de cette édition figurent "Le musée des fous" du mouvement de théâtre de Kolea et "Où sommes nous?" de l'association Chougrani - groupe Lagoual d'Oran, "Mécanisme" de l'Association des activités des jeunes de Mascara, "Tajaïd El-bahr" de la coopérative culturelle "Mosaïque" de Sidi Bel-Abbes et "les zimigri" de l'association "Er-Rihane" des médias et de la culture de la wilaya en coopération avec le théâtre régional Sirat Boumediène de Saïda. Les pièces "Dhamir youhaki dhamir" de l'association du théâtre de la jeunesse et de l'enfance (Sidi Bel-Abbes), "El-Oulba" de l'association culturelle et artistique "Gens d'Art dramatique" d'Aïn Defla et "Hna welih" de l'association Mahfoudh Touhri des arts dramatiques de Miliana, seront également présentées, de même que le spectacle de clôture "Choumou Er-Rok'h" d'une troupe de Sidi Bel-Abbes. Dans le cadre de ce festival, un espace d'échange sur les performances présentées est programmé, avec l'organisation d'ateliers par des dramaturges et des universitaires, de même qu'une cérémonie de clôture pour honorer les équipes participantes.

# Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER  
SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 - PRIX : EL HIDHAB - PS.AR.NEE  
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30  
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

## Difficile à déchiffrer les cinq magiques

Ce samedi, l'hippodrome du Caroubier a réussi à faire le plein avec ce prix El Hidhab réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 131 000 dinars en gains et places depuis avril passé, qui nous propose un quinté époustoufflant avec une cagnotte au menu. Il va sans dire que les cinq magiques seront très difficile à déchiffrer. Cela dit nous ne pouvons que vous conseiller de bien lire nos commentaires et ratisser large car des surprises ne sont pas à écarter peut être de la part de l'écurie Hamani.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

1. SAMAN. Ce cheval qui possède beaucoup d'expérience n'aura pas à trop forcer sur son talent pour figurer parmi les meilleures places du podium. À suivre.

2. NADJEM DE CHOUKH. Sa course d'entrée en dernier lieu à El Eulma n'a pas été assez concluante. Mais il peut toujours se battre pour une cinquième place.

3. DRAA ERIH MANSOUR. Ce vieux routier s'accroche toujours et ne va pas céder. Il garde des chances intactes pour les accessits. À reprendre.

4. RACHADA. C'est le genre de coursière à surveiller. Elle peut nous créer une désagréable surprise. Méfiance.

5. ASAFA DE TUNE. Cette jument semble avoir récupéré de sa superbe, d'autant qu'elle va se plaire sur ce genre de parcours. À suivre.

6. YAQOUTA DE DILMI. Elle peut faire partie des prétendants à la cinquième place. Outsider moyen.

7. INATLOS. À revoir.

8. EL KERMA D'HEM. Ses performances plaident largement en sa faveur. D'autant que le lot est amoindri.

9. DJEBLIA. Toujours au stade de débutante. À revoir.

10. GHANEMOIR. ses dernières tentatives sont tellement médiocres qu'on ne peut le retenir. À revoir.

11. KIRTA. Ce cheval, va réussir un meilleur parcours que celui du 8 octobre. À suivre sans voir.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. ROUICHI	1	SAMAN	S. BENYETTOU	57	11	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	2	NADJEM DE CHOUKH	AM. BENDJEKIDEL	57	10	MS. CHAABANE
M. GHELLAB	3	DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	56	18	ABM. BOUBAKRI
A. HAMIANE	4	RACHADA (0)	T. ALI OUAR	55	2	S. HAMIANE
B. AMRAOUI	5	ASAFA DE TUNE	D. BOUBAKRI	55	8	PROPRIÉTAIRE
M. MIRENNAS	6	YAQOUTA DE DILMI	M. BOUCHAMA	55	4	B. DEIFOUS
M. BENDJEKIDEL	7	INATLOS	S. BENDJEKIDEL	55	15	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	8	EL KERMA D'HEM	K. BAGHDAD	55	16	K. BAGHDAD
H. GUEROUI	9	DJEBLIA	B. BENSALID	55	13	A. DEHIBA
L. BOUDJEMAA	10	GHANEMOIR	AZ. ATHMANA	55	6	A. DEHIBA
A. BENAYAD	11	KIRTA	CH. ATTALLAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	12	ANTAR EL MADJD	A. HAMIDI	54	1	PROPRIÉTAIRE
T. BADLIS	13	MADJANI	A. AIDA	53	14	PROPRIÉTAIRE
H. METIDJI	14	GACEM D'HEM	W. HAMOUL	53	5	M. DJELLOULI
HARAS EL NASR	15	VIBIORE (0)	A. FEKROUNE	53	9	S. ROUANE
O. MEZIANI	16	MORDJANA (0)	SF. BOUHOUCHE	51	17	S. MEZIANI
Y. HAMANI	17	CHAIIA (0)	A. YAHIAOUI	51	3	A. CHELLAL
EH. HAMANI	18	GHALIA (0)	AP : MA. AIDA	50	7	MH. BENKHALIFA

12. ANTAR EL MADJD. Attention, ce cheval est sur la montante. il est capable de bousculer la hiérarchie. À suivre.

13. MADJANI. Cet ex-champion de 11 ans, risque d'échouer, d'autant qu'il n'a pas couru depuis avril passé.

14. GACEM D'HEM. Quoiqu'il n'a pas couru depuis juillet passé, où il a commis une chute, il reste difficile à écarter définitivement. Outsider assez intéressant.

15. VIBIORE. Il sera notre outsider préféré.

16. MORDJANA. Tâche difficile.

17. CHAIIA. Voilà une coursière qu'il faut surveiller comme le lait sur le feu. Méfiance.

18. GHALIA. Elle arrive souvent en tête des

battus et avec 5 kg de décharge, elle peut réussir un bon parcours. Méfiance.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

5. ASAFA DE TUNE - 11. KIRTA - 1. SAMAN - 3. DRAA ERIH MANSOUR - 12. ANTAR EL MADJD

#### LES CHANCES

17. CHAIIA - 14. GACEM D'HEM - 8. EL KERMA D'HEM

## Elon Musk veut licencier les trois quarts des salariés de Twitter

Elon Musk a prévu de licencier quasiment 75% des 7.500 employés de Twitter s'il réussit à racheter le réseau social, d'après des informations publiées jeudi par le Washington Post. Le patron de Tesla et SpaceX a indiqué à des investisseurs potentiels qu'il entend réduire l'entreprise à quelques 2.000 salariés, selon le quotidien américain. Le multimilliardaire est a priori sur le point de racheter le réseau social pour 44 milliards de dollars, après des mois de rebondissements économiques et judiciaires. Mais même si Elon Musk échouait à acquérir Twitter, la plateforme prévoit de toute façon de remercier près d'un quart du personnel d'ici la fin 2023, selon les sources du Washington Post. Le multimilliardaire avait fait une offre d'acquisition acceptée par le conseil d'administration du groupe fin avril, affirmant alors que sa priorité n'était pas la rentabilité mais la défense de la liberté d'expression. Il avait ensuite cherché à s'extraire unilatéralement de l'accord, accusant l'entreprise de lui avoir menti sur sa lutte contre les comptes automatisés et spams. Twitter a porté plainte début juillet, et Elon Musk a finalement assuré au début du mois que la transaction allait vraiment avoir lieu. La juge a ajourné le procès qui aurait dû avoir lieu cette semaine, et donné aux deux parties jusqu'au 28 octobre pour conclure un nouvel accord.

## Des millions de britanniques se privent de repas

Des millions de Britanniques sautent des repas à cause de la flambée des coûts au Royaume-Uni, notamment ceux de l'alimentation qui ont poussé l'inflation au-dessus de 10% le mois dernier dans le pays, indique un sondage de Which? publié jeudi. La moitié des ménages britanniques réduisent le nombre de leurs repas, écrit Which?, selon les résultats d'un sondage mené auprès de près de 3.000 personnes. Une proportion similaire dit trouver difficile de manger sainement comparé à avant la crise, et opte pour des plats déjà cuisinés pour réduire leur utilisation du gaz ou de l'électricité. Quatre-vingts pour cent des personnes interrogées disent éprouver des difficultés financières. Beaucoup se privent dorénavant de toutes gourmandises pour n'acheter que l'essentiel. L'association britannique de défense des consommateurs avait déjà averti mercredi que des millions de ménages britanniques risquaient aussi de se retrouver dans la pauvreté énergétique et donc ne pouvoir se chauffer adéquatement cet hiver, après que le nouveau ministre des Finances a considérablement raccourci la durée d'un plafonnement des factures énergétiques.

## Un film d'animation sur les massacres du 17 octobre 61 primé aux Oscars étudiants à Los Angeles

Un film d'animation français sur le massacre de manifestants algériens commis par la police française, à Paris en 1961, moins d'un an avant l'indépendance de l'Algérie, 5 juillet 1962, et occulté pendant des décennies par les autorités françaises, a été récompensé jeudi lors de la cérémonie des Oscars étudiants à Los Angeles. Le court-métrage "Les Larmes de la Seine" dissèque la répression policière sanglante de la manifestation du 17 octobre 1961, qui a fait des centaines de morts, parmi eux, ceux jetés



à la Seine et d'autres ayant succombé aux coups violents de la police française, sous l'autorité du préfet Maurice Papon. Le film a raflé une médaille de bronze lors de la cérémonie. "Nous avons voulu faire ce film pour mettre la lumière sur un

événement bien trop méconnu en France, alors qu'il fait partie de notre histoire", ont expliqué les réalisateurs, Yanis Belaid, Elliott Benard et Nicolas Mayeur, trois étudiants de l'école Pôle 3D de Roubaix. "Nous serions heureux que cela donne envie aux gens d'en découvrir davantage, et de montrer notre façon de voir l'avenir sans oublier ce qui s'est passé", ont-ils ajouté en recevant leur prix. Le 17 octobre 1961, quelque 30.000 Algériens avaient manifesté pacifiquement à Paris contre le couvre-feu qui leur était imposé, par les autorités françaises, à l'appel du Front de libération nationale qui réclamait l'indépendance de l'Algérie. Les Oscars étudiants sont très suivis à Hollywood. Parmi les anciens lauréats figurent Spike Lee, Pete Docter (créateur de "Monstres & Cie" et "Là-haut"), Robert Zemeckis (réalisateur de "Retour vers le futur"), et Cary Fukunaga (réalisateur de "Mourir peut attendre"). La cérémonie des Oscars aura lieu le 12 mars.

## 67 étudiantes victimes d'intoxication alimentaire à Mostaganem

Pas moins de 67 étudiantes universitaires ont contracté une intoxication alimentaire collective à Mostaganem, a fait savoir, la direction du Centre hospitalier universitaire (CHU) "Dr Boumediene Bensmaïne" du chef-lieu de wilaya. Le directeur du CHU par intérim, Mouloud Naim a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le service des urgences médico-chirurgicales a accueilli des cas d'intoxication alimentaire, d'autres présentant des signes douteux et d'autres traumatisés, soit un total de 67 cas, assurant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour leur prise en charge. Le même responsable a souligné qu'un grand nombre de ces cas admis au CHU sont des étudiantes résidant au campus universitaire de 2000 lits pour filles à Mostaganem, qui ont commencé à quitter le CHU après avoir reçu les soins nécessaires, ajoutant qu'aucun cas ne nécessite des soins intensifs.

## Greenpeace dénonce l'impact néfaste des vols en jets privés sur le climat

L'organisation environnementale Greenpeace a dénoncé l'impact climatique de la forte augmentation du nombre de vols en jets privés depuis les aéroports néerlandais, plaidant pour leur interdiction. Au cours des neuf premiers mois de 2022, quelque 16.147 vols privés ont été effectués depuis et vers les aéroports de Schiphol et Rotterdam, soit plus de vols privés que pendant toute l'année 2019, avant la pandémie, a démontré Greenpeace dans une étude. Cette utilisation de plus en plus fréquente de ce transport de luxe est responsable d'émissions de gaz à effet de serre équivalentes à celles de près de 40.000 voitures par an. "Nous sommes choqués qu'en période de crise climatique, un certain groupe ait commencé à voler non pas moins mais plus dans des jets privés qui sont les plus polluants", a déclaré Dewi Zloch, experte



en climat et énergie chez Greenpeace Pays-Bas. "Il faut arrêter ça, nous plaçons donc pour l'interdiction des vols privés", a-t-elle ajouté, citée dans un communiqué. L'étude menée par le groupe de réflexion environne-

mental néerlandais CE Delft a également montré qu'un vol privé sur trois au départ de Schiphol ou de l'aéroport de La Haye-Rotterdam était utilisé pour des trajets inférieurs à 500 kilomètres. "Les destinations populaires incluent Paris et même Anvers, des villes facilement accessibles en train", a ajouté Greenpeace dans un communiqué.

## Un séisme de 5,1 frappe le large de Fukushima

Un séisme d'une magnitude de 5,1 a frappé hier le large de la préfecture de Fukushima, dans le nord-est du Japon, a indiqué l'agence météorologique locale, bien qu'aucune alerte au tsunami n'ait été émise. Selon l'Agence météorologique japonaise (JMA), la secousse, qui s'est produite à 15h19 (heure locale), était centrée au large avec un épicerne localisé à 37,4 degrés de latitude nord et à 141,3 degrés de longitude est. L'agence a également précisé que le séisme s'était produit à une profondeur de 30 km. Le tremblement de terre a enregistré une intensité inférieure à 5 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise qui culmine à 7 dans certaines zones de la préfecture de Fukushima, selon le JMA.

## AUX POINGS

«L'année 2023 sera celle du renforcement de notre sécurité alimentaire et sanitaire en assurant la disponibilité à travers des produits de base, qui sont actuellement importés, et à travers la réalisation de l'autosuffisance en exportant l'excédent»

Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane



Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

### Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

## MÉTÉO D'ALGER

Samedi 22 octobre 2022

30 °C / 22 °C



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 13 km/h  
Humidité : 51%



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 15 km/h  
Humidité : 47%

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 26 rabi el awal 1444

Dohr : 12h33  
Assar : 15h37  
Maghreb : 18h06  
Îcha : 19h24

Dimanche 27 rabi el awal 1444  
Sobh : 05h36  
Chourouk : 07h03

CINQ NOUVEAUX AMBASSADEURS FAVORABLES À UNE COOPÉRATION SOLIDE ET DURABLE

## L'Algérie, un partenaire fiable

Depuis l'investiture du président Tebboune en décembre 2019, les autorités algériennes ont développé une vision diplomatique plus offensive et mieux engagée sur la scène internationale. Dans le souci de redorer l'image du pays après des années d'absence, la diplomatie algérienne a multiplié ses efforts en vue de réaffirmer que l'Algérie est un acteur régional majeur qui s'affirme comme un pôle de stabilité dans le monde arabe et africain.



Ph : DR

L'Algérie entretient des relations diplomatiques avec plus de 100 pays étrangers, plus de 90 pays maintiennent une représentation diplomatique à Alger, grâce notamment à une politique étrangère militante pour la résolution des crises. Des efforts diplomatiques actifs pour résoudre les différends, selon les principes des Nations unies. Et au milieu d'une nouvelle tendance caractérisée par l'instabilité et les conflits, l'appareil diplomatique algérien mise plus que jamais sur le soutien au niveau international. Devant cette souplesse, cette efficacité et cette réactivité de la diplomatie algérienne face aux multiples défis du

moment, l'opinion internationale, à travers ses différentes ambassades implantées en Algérie, n'a pas manqué de souligner tout ce travail énorme accompli par la politique étrangère algérienne.

Une appréciation qui profitera en premier lieu à la consolidation des relations entre l'Algérie et ces pays étrangers. Des affinités qui se confirment, notamment après les récentes déclarations des nouveaux ambassadeurs nommés à la tête de leur entité respective, à travers des lettres de créance remises, mercredi dernier, au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans lesquelles ces diplomates

ont souligné leur disponibilité à développer des relations de choix avec l'Algérie dans tous les domaines.

C'est le cas du nouvel ambassadeur de la Confédération Suisse, Pierre-Yves Fux qui a affirmé l'engagement de son pays à « développer, diversifier et appuyer les relations bilatérales excellentes entre les deux pays dans les domaines, politique, économique et culturel ainsi que les questions relatives à l'environnement et à la sécurité ». Pour sa part, le nouvel ambassadeur de Libye, Saleh Himma Mohamed a salué « la profondeur des relations historiques entre les deux pays ». De son côté, l'ambassadrice du Royaume de Norvège en Algérie, Mme Thérèse H. Loken Ghziel a affirmé « l'excellence des relations unissant l'Algérie et son pays », alors que l'ambassadrice de la République du Soudan, Nadia Mohamed Khair Osman, a mis en avant « les relations privilégiées entre les deux pays, aspirant à développer davantage au mieux des intérêts des deux pays frères ». Enfin, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badai, a souligné sa « disponibilité à œuvrer au développement des relations bilatérales dans tous les domaines ».

Hamid Si Ahmed

### PARLEMENT ARABE

## L'escalade sioniste contre les Palestiniens dénoncée

Le Parlement arabe a dénoncé, jeudi, l'escalade sioniste contre le peuple palestinien dans les territoires occupés, mettant en garde contre les conséquences de ces pratiques sur la sécurité dans la région. Dans un communiqué de presse publié jeudi, le Parlement arabe a averti contre les répercussions des pratiques sionistes sur la stabilité et la sécurité de la région. Le Parlement a condamné "les violations de l'occupation et ses colons contre le peuple palestinien, notamment le vol des terres palestiniennes et les tentatives de judaïsation de la ville d'El-Qods et du nettoyage ethnique ainsi que les exécutions des civils palestiniens". Il a considéré, en outre, l'escalade "contraire à la volonté de la communauté internationale et (aux) résolutions (de l'ONU), ainsi que les lois et les conventions internationales". Le Parlement a appelé, d'autre part, la communauté internationale et l'Organisation des Nations unies à faire pression sur l'entité sioniste "afin de mettre fin à toutes les formes d'agression contre le peuple palestinien".

R. I.

### ARMÉE SAHRAOUIE

## Des positions de l'occupant marocain bombardées

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené, jeudi, de nouvelles attaques contre des positions des forces d'occupation marocaines dans plusieurs régions, le long du mur de la honte, a indiqué le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire N 663. Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé jeudi les forces d'occupation marocaines dans les régions d'Astila Ould Bouakrine (secteur d'Aousserd) et d'Aklib Dirt, Ahricha Dirt, Fedret El Ach et Fedret Tamat (secteur de Haouza), lit-on dans le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie SPS. L'Armée sahraouie a

également bombardé les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès, plus précisément dans les régions d'Akrara Farsik, Oudi Oum Errokba et Ross Sebti. La même source a rappelé que des détachements avancés de l'APLS avaient intensifié, mercredi, leurs attaques contre les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur d'Aousserd. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces de l'occupant marocain qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut la source.

R. I.

### MARCHÉ PÉTROLIER

## Le Brent a stagné à 92,38 dollars

Les prix du pétrole ont terminé proches de l'équilibre jeudi dernier, après des indicateurs faibles et de nouveaux propos stricts de membres de la Réserve fédérale des États-Unis (Fed).

En effet, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a stagné à 92,38 dollars après avoir avancé de plus de 2% quelques heures plus tôt, tandis que le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, a grappillé 0,50% à 85,98 dollars, réduisant aussi sa hausse. Les cours ont changé de direction après les propos du président de la Fed de Philadelphie Patrick Harker qui a dit que « la Banque centrale était déçue du manque de progrès dans la lutte contre l'inflation et qu'il fallait que les taux montent davantage, donc que l'économie ralentisse », a expliqué Phil Flynn de Price Futures Group. Ces perspectives d'une moindre demande ont ralenti les prix du brut, selon l'analyste. Ces propos ont aussi permis au dollar, qui était à la baisse plus tôt en journée donc favorable à une hausse des cours du brut, de se reprendre et de peser sur les cours. Le président Joe Biden a aussi annoncé mercredi que les États-Unis allaient puiser 15 millions de barils supplémentaires dans leurs réserves stratégiques. Cette nouvelle ponction, qui sera réalisée en décembre, constitue la dernière tranche du programme annoncé au printemps par le chef d'État américain et qui prévoyait de libérer 180 millions de barils au total pour faire face à la flambée des prix liée à l'invasion de l'Ukraine. Cette mesure cherche à compenser la coupe dans l'objectif de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) de 2 millions de barils par jour, décidée lors de la dernière réunion de l'alliance début octobre. Les États-Unis ont extrait dernièrement plus de 212 millions de barils des réserves stratégiques, qui sont au plus bas depuis juin 1984, « jamais un président n'avait libéré de telles quantités depuis la création de ces réserves, en 1975 » a souligné Stephen Brennock, de PVM Energy.

L. Zeggane

### SOUS-RIRE

